

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Non-participation record aux élections scolaires

par Damien GAGNON

Un électeur sur 10 s'est déplacé pour aller voter aux élections scolaires qui se tenaient, hier, dans cinq des huit commissions scolaires de l'agglomération urbaine de Québec pour le choix de 23 commissaires d'école. Il s'agit du taux de participation le plus faible jamais enregistré.

C'est la Commission scolaire La Jeune Lorette qui bat tous les records avec un taux de participation de 4,5 pour 100. Il y avait élections dans un seul quartier et M. Réal Pellerin l'a emporté par une voix de majorité sur son adversaire, M. Gilles Vachon.

Quant à Mme Gisèle Simpson, elle a été élue sans opposition à la suite du désistement de M. Jacques Sanfaçon.

A la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ), le taux de participation a été de 7,6 pour 100. Mme Denise Goulet (commissaire sortante) a été défaite par le candidat du comité d'école Saint-Jean-Baptiste, M. Robert Bilodeau. L'autre candidat, M. Claude Larochelle, n'a obtenu que quelques votes.

Les travaux de fenestration de l'école Saint-Jean-Baptiste étaient au cœur de cette élection.

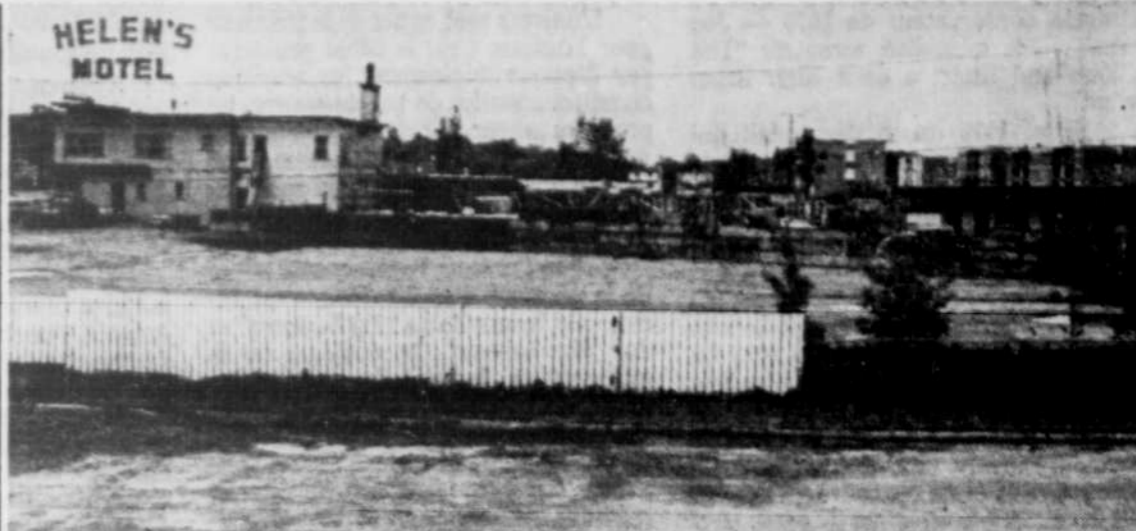
Dans le quartier Saint-Charles et Saint-Esprit, le vainqueur est M. Jacques Gingras, qui a eu raison de M. Henri LaFrance.

A la Commission scolaire des Îlets, les élus sont Mme Suzette Fortin et M. Philippe Barrette, qui avaient

comme adversaires MM. Gaétan Turcotte et Pierre Tapin. Le pourcentage du vote a été de 18,3 pour 100.

A la Commission scolaire Montcalm, les commissaires sortants, MM. André Brindamour et Robert Tremblay, ont été réélus. M. Brindamour avait comme adversaires M. René Dufour et Mme Jeannine Crowley et M. Tremblay, M. Normand Couillard. Le pourcentage du vote a été d'environ 15 pour 100.

A la Commission scolaire de Sainte-Foy, Mmes Lise Watelle et Mary Fortier LeMay ont triomphé de leur adversaire respectif, MM. Daniel Boulay et Stéphane Robitaille. A peine 7,4 pour 100 des électeurs se sont présentés de leur droit.



La ville de Beauport a demandé au propriétaire du motel Hélène de démolir ou de réparer ses bâtiments incendiés, sinon elle agira.

Revalorisation du bd Sainte-Anne Beauport commence par le cas du motel Hélène

par Gérard OUELLET

Des hommes d'affaires du boulevard Sainte-Anne à Beauport sont à mettre sur pied un projet pour revaloriser ce secteur et le conseil municipal sera appelé à prendre les dispositions nécessaires dans l'application de son règlement d'urbanisme 77-080. C'est du moins ce que LE SOLEIL a appris d'un groupe de ces hommes d'affaires.

Comme premier jalon de ce projet, la ville de Beauport, dans une lettre à la firme Keet Estate Inc., propriétaire du motel Hélène (530 boulevard Sainte-Anne), demande à cette firme de démolir ou de réparer tous ses bâtiments incendiés ou partiellement démolis, à défaut de quoi les services techniques seront dans l'obligation de transmettre ce dossier au conseil municipal pour fins de procédures. Keet Estate avait jusqu'au 29 mai pour s'exécuter.

Selon un porte-parole du groupe d'hommes d'affaires du ueward Sainte-Anne, la ville de Beauport serait celle qui a adopté les règlements les plus souples en ce qui regarde la démolition de bâtiments lorsque ces derniers ne respectent pas les normes d'urbanisme. Il semble que les villes de Sainte-Foy, Charlesbourg et Québec aient des règlements très stricts en ce qui regarde ces cas.

On sait qu'avec l'ouverture prochaine de "sorties" de la 440, le boulevard Sainte-Anne sera à nouveau fréquenté par les touristes. C'est pourquoi les hommes d'affaires du boulevard ont décidé de prendre en main la situation et d'obliger ainsi le conseil municipal à prendre ses responsabilités.

Le groupe d'hommes d'affaires trouve que c'est presque l'anarchie sur le boulevard, les propriétaires et certains commerçants négligeant l'apparence extérieure de leurs propriétés. Pour corriger la situation, on est à préparer un "diaporama" qui permettra aux citoyens du secteur de prendre conscience de la situation qualifiée de très pénible.

Ce groupe d'hommes d'affaires, qui ont investi des millions de dollars sur le boulevard Sainte-Anne à Beauport, désire valoriser le secteur coûte que coûte. Le maire Michel Rivard sera d'ailleurs invité à fournir sa collaboration et non à se limiter aux traditionnelles promesses. Le

Canadien national, qui possède une voie ferrée dans le secteur, sera appelé également à faire un grand nettoyage de sa propriété. La Chambre de commerce de Beauport par l'entremise de son comité touristique sera aussi invitée à collaborer.

Travaux de \$400,000 à Expo-Québec

Un emprunt de \$400,000 sera effectué par la ville de Québec afin de financer des travaux au parc de l'Exposition provinciale de Québec.

Cette somme servira, entre autres, à la transformation des bouillottes à l'électricité et à l'amélioration du système de climatisation du Colisée. On construira deux tours d'éclairage et un terrain de stationnement devant le Pavillon de la jeunesse sera aménagé.

De plus, diverses améliorations seront apportées aux infrastructures des terrains du parc de l'Exposition (égout, enfouissement de fils, etc.).

D'autre part, \$4,450,000 provenant de règlements d'emprunts antérieurs, dont le solde est non utilisé et non engagé par suite de coûts de réalisation inférieurs à ceux estimés, sont consacrés à divers travaux, acquisitions ou subventions.

Ainsi, une subvention de \$600,000 sera versée au patronage Laval pour la construction d'un centre communautaire, dont \$100,000 sont puisés à même ce solde non utilisé. De plus, \$1,850,000 serviront à l'aménagement des rues Prince-Edouard et Saint-André et du boulevard Lebourgneuf. La reconstruction de trottoirs et bordures à différents endroits de la ville coûtera \$1,065,000.

Enfin, le développement résidentiel et l'acquisition de terrains s'approprient plus de \$1 million de cette réaffectation de sommes.

NOTRE GRANDE
VENTE
SEMI-ANNUELLE
20-50% DE RABAIS

ROBES

Salon
Rég. jusqu'à 400\$
MAINT. 199-299\$

Collection 1300
Rég. 95-150\$
MAINT. 69 & 99\$

Miss Renfrew
Rég. 52-80\$
MAINT. 39 & 49\$

VÊTEMENTS SPORT

Blouses, jupes, vestes,
tricotés
Rég. 60-300\$
MAINT. 42-200\$

Miss Renfrew blouses,
pantalons, jupes
Rég. 29-50\$
MAINT. 19 & 29\$

MANTEAUX ET TAILLEURS

Tailleurs
Rég. 295-540\$
MAINT. 199-399\$

Vêtements de Pluie
Rég. 150-365\$
MAINT. 99-199\$

ACCESSOIRES

Ceintures
Rég. 15-38\$
MAINT. 10-26,50\$

Foulards en soie
Rég. 18-55\$
MAINT. 9-27,50\$

Sacs à main
Rég. 28-105\$
MAINT. 19-73\$

POUR ENFANTS

T-Shirts
Rég. 9-12\$
MAINT. 7 & 8\$

Shorts sport en velours
Rég. 10-12\$
MAINT. 7 & 8\$

POUR HOMMES

Blousons
Rég. 125-175\$
MAINT. 79\$

Chemises habillées
Rég. 38,50\$
MAINT. 25\$

Chandails, chemises sport
Rég. 35-85\$
25% DE RABAIS

Cravates
Rég. 15-30\$
50% DE RABAIS

De notre stock régulier.
Achats en personne
seulement. Ventes fermes.

Tous les articles ainsi que
vêtements des couturiers ne
sont pas disponibles dans
toutes les succursales.

FOURRURES
50% DE RABAIS

Voici quelques exemples et plusieurs autres à 20%-50% de rabais.

(MANTEAUX)
Vison foncé d'élevage
Rég. 8,150\$
MAINT. 3,995\$

Vison pastel
Rég. 8,895\$
MAINT. 4,445\$

Castor (poils longs)
Rég. 3,150\$
MAINT. 1,575\$

Phoque d'Alaska
Rég. 4,450\$
MAINT. 2,195\$

Chat sauvage (naturel)
Rég. 3,195\$
MAINT. 1,595\$

Agneau (gris)
Rég. 4,395\$
MAINT. 2,195\$



Ouvrez un compte H.R.
Une carte prestigieuse!

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville • Ouvert vendredi jusqu'à 21 h. (2 heures de stationnement gratuit)
Place Ste-Foy • Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 21 h.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3381 du lundi au jeudi
entre 13h et 15h



CENTRE D'ACTION
BÉNEVOLE DE QUÉBEC INC.
500, av. Béchard
Vanier (Québec)
G1M 2E9
Tél.: (418) 681-3501

● Le Centre international des femmes est à la recherche d'un chauffeur bénévole, détenteur d'un permis de classe 13, afin d'effectuer le transport de groupes de femmes dans un minibus. Le chauffeur choisi devra aller chercher les femmes chez elles le mercredi, à 18h30, et les reprendre au centre à 22h.

● Par suite des besoins exprimés, le Centre d'action bénévole de Québec projette la mise sur pied en septembre d'un système de rattrapage scolaire pour étudiants du secondaire et du collégial. Afin de jeter les bases d'un tel système, le centre lance un appel aux enseignants réguliers, retraités et en disponibilité ainsi qu'à toutes les personnes bénévoles susceptibles d'aider les jeunes dans le domaine du rattrapage. Les modalités de fonctionnement de cette œuvre bénévole seront discutées et arrêtées lors de réunions avant la fin de juin et au cours du mois d'août.

● Le Centre d'action bénévole recherche les services d'un courtier bénévole à la retraite pour conseiller les organismes bénévoles en ce qui a trait à la protection touchant ces organismes.

● Relais La Chaumaine a besoin d'animateurs(trices) pour des rencontres, des relations d'aide, de l'écoute et des activités pour bénéficiaires. Ce travail bénévole doit s'effectuer le soir de 19h30 à 22h30, sauf le dimanche.

● Le centre alternatif le Coup de pouce demande des bénévoles pour faire de la relation d'aide à domicile auprès de personnes vivant des difficultés d'ordre psycho-affectif.

Danse Attitudes

Les inscriptions au programme d'été de Danse Attitudes seront prises du 14 au 17 juin, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, et le 20 juin, de 19h à 20h30, au sous-sol de la bibliothèque municipale de Charlesbourg.

avenue Villa-Saint-Vincent. Pour détails, composez 627-3767.

Défilé de mode

Les étudiants(tes) de l'école de couture Châtelaine de Sainte-Foy présenteront un défilé de mode ce soir, à 20h, à la salle de bal du Château Frontenac à Québec. Pour détails, joindre Irène Bilodeau à 653-7404 ou à 831-3215.

Embellissement

La Société d'horticulture de Charlesbourg lancera son concours annuel d'embellissement au cours de sa réunion mensuelle, ce soir à 20h, à l'hôtel de ville. Pour détails, joindre Gemma Goulet à 626-3343 ou Pierrette Masse à 628-7041.

Patinage

La réunion générale annuelle du Club de patinage de vitesse de Charlesbourg aura lieu demain, à 19h30, à l'Arpudrome, 750 place Sorbonne.

Recrutements

● La Coopérative alimentaire de Beauport mènera une campagne de recrutement de nouveaux membres à ses locaux, au 110 rue Saint-Grégoire à Montmorency, mercredi et samedi de 9h à 17h, jeudi et vendredi de 9h à 21h.

● La Chôm'Hier au 1071 rue du Long-Sault à Sainte-Foy mène une campagne de recrutement de nouveaux membres jusqu'au 17 juin. Pour détails, composez 656-6297.

Solidarité

Un grand ralliement de solidarité des membres des clubs de l'âge d'or, section Orléans, aura lieu demain, à 10h, au Mont Sainte-Anne. Pour détails, joindre Marie-Anne Gravel à 824-4514.

Vacances-été

Une soirée d'information sur le programme "Vacances-été" du Service des loisirs de Beauport aura lieu, demain, à 19h, au centre municipal Mgr-Laval, 2 rue du Fargy.

Portes ouvertes

A l'occasion des fêtes des 375 ans de la ville de Québec, le programme "Portes ouvertes" favorisera la visite de G.-H. Mainville—Coca-Cola, demain, à 9h à 10h30 et à 1h30, et de La Laurentienne, à 14h et 15h, ainsi que de la papeterie Reed, vendredi à 10h.

Eveil de la conscience

La soirée-rencontre au local de l'Association gnostique, 696 rue Richelieu, sera marquée demain à 19h30 par l'étude du sujet: "L'éveil de la conscience et des facultés par la sexualité tantrique". Pour détails, composez 524-1279 ou 522-7654.

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

A cause du fédéral, selon Jean Garon Des millions perdus par les municipalités

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Le député-ministre Jean Garon, en dévoilant à la presse régionale, hier, les montants que le gouvernement du Québec paie en équivalent de taxes aux municipalités, a signalé que, dans sa propre circonscription de Lévis, le gouvernement fédéral donne 14 fois moins.

La loi fédérale C-4, a-t-il dit, met Ottawa à l'abri et lui accorde des pouvoirs unilatéraux et discrétionnaires qui lui permettent de modifier ce qui existe localement en matière d'évaluation, de valeur inscrite des propriétés et même de régime de taxation locale.

M. Garon a affirmé que les municipalités québécoises perdent plus de \$28 millions, annuellement, en ce qui concerne les taxes d'affaires non payées par Ottawa.

Les cales sèches du gouvernement fédéral à Lauzon, par exemple, sont évaluées à \$17,8 millions; mais aucune compensation tenant lieu de taxes n'est

payée à la municipalité. En donnant cet exemple, le député québécois Jean Garon a parlé d'un manque à gagner de \$335,325 pour Lauzon.

Le député Garon a mentionné que, selon des fonctionnaires du ministère des Affaires municipales du Québec, ces cales sèches à Lauzon sont considérablement sous-évaluées; leur valeur au rôle devrait être de l'ordre de \$75 à \$100 millions, a-t-il ajouté.

"Avant de vouloir s'ingérer directement dans le domaine des affaires municipales, qui, selon la constitution canadienne de 1867, est de compétence provinciale, par le biais de subventions comme il a tenté de le faire encore récemment dans le cadre du programme RELAIS, le gouvernement fédéral devrait payer ses taxes municipales comme le fait celui du Québec."

Dans Lévis

En rendant public son bilan comparatif, le député-ministre Jean Garon a déclaré que le gouvernement du Qué-

béc a payé, en 1980, 1981 et 1982, \$4,187,284 en taxes municipales, dans la seule circonscription de Lévis, tandis que le gouvernement fédéral n'en payait que \$301,474.

En outre, à même les sommes de taxes perçues des entreprises de production et de distribution d'électricité et de télécommunication, le ministère des Affaires municipales a redistribué aux municipalités de la circonscription une somme de \$2,979,844. Ce qui fait que le gouvernement provincial a payé aux municipalités lévisiennes presque 24 fois plus que le fédéral, pendant ces trois ans.

M. Garon a ainsi rappelé que, depuis l'application de la loi sur la fiscalité municipale, le gouvernement du Québec est devenu, en 1980, un payeur de taxes foncières, de taxes de services et de taxes d'affaires comme tous les citoyens québécois ayant des propriétés immobilières. En 1982, cela représentait près de \$230 millions en compensations tenant lieu de taxes.



Dans la repaire du maire

Plusieurs dizaines de citoyens ont profité de la journée "porte ouverte" à l'hôtel de ville de Québec, en fin de semaine pour s'offrir une visite guidée et commentée du salon du maire Jean Pelletier et de la salle du conseil municipal (avec son beau nouveau tapis à bateaux). La "porte" s'ouvrait aussi sur les serres municipales, qui ont fourni, en cette année du 375^e anniversaire, 42.000 plantes annuelles, 2.000 plantes vertes et 350 potées fleuries pour l'embellissement de Québec.

Réseau d'aqueduc et d'égout de \$3.5 millions Poursuite des études demandée, à Lac-Saint-Charles

par Raymond GAGNE

Même si l'investissement envisagé représentera près de \$3,5 millions, la soixantaine de contribuables présents, hier soir, dans la

salle de l'OTJ de Lac-Saint-Charles ont accordé au comité qui les représente, la BRAOULE (Bureau de

recherche d'assainissement pour l'organisation et l'utilisation logique des égouts), le mandat de voir à ce que les études se poursuivent en vue de la construction éventuelle d'un réseau d'égout et d'aqueduc dans le secteur appelé "Les Eaux fraîches".

Unaniment, l'assistance a, du même coup, donné son appui au conseiller Ernest Bradette à qui le conseil a confié la responsabilité de mener à bien le projet d'assainissement du secteur.

Pour la municipalité, la solution semble s'imposer d'elle-même. Le maire Claude Roussin s'est montré fort explicite là-dessus. La ville de Lac-Saint-Charles privilégie la solution du réseau d'aqueduc et d'égout.

Le Bureau de recherche d'assainissement penche dans le même

sens, tout en mettant en garde les contribuables contre tout projet dont le coût dépasserait leur capacité de payer.

L'ingénieur de la ville, Jacques Lacombe, sans s'exprimer de façon aussi catégorique, voit dans un réseau d'aqueduc et d'égout la solution susceptible de régler à la fois la question de la disposition des eaux usées et celle de la rentabilité du secteur.

En effet, le secteur des Eaux fraîches compte 529 lots, dont 189 seulement sont actuellement construits. Il en reste 340, dont 141 ne peuvent être construits parce qu'à superficie trop petite et ne répondant pas aux normes de la réglementation du ministère de l'Environnement portant sur le traitement et la disposition des eaux usées pour maisons isolées.

La construction d'un réseau d'égout, en plus de solutionner le problème des eaux usées, permettrait du même coup de construire tous les terrains et de rentabiliser de cette façon le secteur.

Selon l'ingénieur J.-M. Desgagnés de la maison de consultants Couture, Leclerc et Associés, les gens du secteur des Eaux fraîches pourraient choisir entre trois solutions principales: un réseau d'aqueduc et d'égout, un réseau d'égout avec service d'eau personnel ou la vidange périodique, c'est-à-dire l'installation d'une fosse de rétention pour les eaux de toilettes et celle d'une fosse septique avec champ d'évacuation pour les eaux de lessive et autres usages de consommation.

Le coût d'amortissement et d'entretien de la dernière solution

s'élèverait aux environs de \$780 par année, pour chaque contribuable.

Il n'en coûterait pratiquement pas plus cher et possiblement moins cher si les contribuables choisissaient la solution du réseau d'égout et d'aqueduc. Pour un terrain de 33 mètres linéaires, environ \$855 avec les seules subventions pouvant être obtenues dans le cadre du programme d'assainissement des eaux. Et probablement moins si d'autres subventions étaient obtenues, par exemple dans le cadre du programme PAIRA. Et si la municipalité acceptait à son tour de contribuer à cette immobilisation, possiblement \$600 et \$400.

Une autre réunion est prévue pour décider si oui ou non le secteur des Eaux fraîches sera ultérieurement doté d'un réseau d'aqueduc et d'égout.

Glissement de terrain La situation est rétablie, à Sillery

(PC) — Après avoir tenu des rencontres entre tous les intervenants, le Bureau de protection civile du Québec a avisé la population de Sillery, hier, que la situation d'urgence provoquée par un glissement de terrain est maintenant rétablie.

Au mois d'avril dernier, un affaissement de terrain s'était produit aux Jardins du fleuve. Des fissures étaient apparues dans la falaise située à l'arrière du développement récréatif des jardins, à Sillery. Les géologues appréhendaient un glissement de terrain et avaient recommandé

entre autres l'évacuation des résidences. Des mesures préventives avaient alors été prises afin d'assurer la sécurité des citoyens.

Le Bureau de protection civile avait convoqué les ministères de l'Environnement, des Affaires culturelles, de l'Énergie et des Ressources, ainsi que la ville de Sillery et l'Association des propriétaires de Sillery.

Le bureau avait mis au point un plan d'action en cas de glis-

sements de terrain éventuels, mais assure maintenant que la situation est rétablie. Les travaux d'aménagement se poursuivront donc afin d'embellir ce futur site récréatif.

LES PREVISIONS D'ARROSAGE

Pour tous les usagers, il n'est pas nécessaire d'arroser vos pelouses avant trois jours, ceci pour les municipalités de Charny, Saint-David et Saint-Romuald.

Fait par l'AQTE en collaboration avec la CUG
Renseignements supplémentaires: Denis Pinard 644-6640



Protection des enfants

Les enfants demeurant dans la ville de Lévis peuvent compter sur la collaboration de 322 foyers membres du groupe Parents-secours. C'est ce que rappellent, actuellement, les dirigeants de cet organisme intéressé à la prévention et à la sécurité des jeunes dans la rue. Ces gens font une tournée d'information dans les écoles, en présentant un diaporama adapté au milieu. Ce groupe est aidé financièrement par le club Richelieu.

SOCIÉTÉ DES COMPTABLES EN MANAGEMENT DU CANADA



M. JOHN CRISPO
Professeur Université de Toronto, sera notre conférencier invité le 6 juillet, lors de notre

CONGRES NATIONAL R.I.A. qui se tiendra au QUEBEC HILTON CENTRE DES CONGRES DE QUEBEC les 6, 7, 8 juillet 1983

Le sujet de la conférence sera "Le défi de l'innovation dans les relations de travail". Les membres et les non-membres sont invités à s'inscrire à M. Roger Bédard, au numéro 661-7430



Salon Jade

VENTE PRÉ-VACANCES

commençant le lundi 13 juin

MANTEAUX	25% à 50% DE RABAIS
IMPERS	25% à 40% DE RABAIS
TAILLEURS	30% à 60% DE RABAIS
ROBES et VÊTEMENTS SPORT	20% à 50% DE RABAIS
VÊTEMENTS JOUSSE et RODIER	20% et 30% DE RABAIS
MAILLOTS DE BAIN et ENSEMBLES	25% à 50% DE RABAIS
LA PERLA D'ITALIE	25% à 50% DE RABAIS

Toute vente finale
CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES

PLACE LAURIER

INVITATION À UN DÉBAT PUBLIC

Le 8 juin 1983

TÉLÉGRAMME CNCP

- MADAME CELINE HERVIEUX-PAYETTE
CHAMBRE DES COMMUNES
- M. PIERRE DENIGER
CHAMBRE DES COMMUNES
- M. DAVID BERGER
CHAMBRE DES COMMUNES
- M. LUC LARIVEE, PRESIDENT
C.E.C.M.
- M. HERBERT MARK
ASSEMBLEE NATIONALE DU QUEBEC
- M. DAVID AZRIELI, CHAIRMAN
CANADIAN ZIONIST FEDERATION - EASTERN REGION
- M. BERNARD J. FINESTONE, CHAIRMAN
CANADIAN JEWISH CONGRESS - QUEBEC REGION
- M. MARVIN KNITKO, CHAIRMAN
ISRAEL AFFAIRS CABINET
S'NAI B'RITH CANADA - EASTERN REGION
- COMITE QUEBEC-ISRAEL

A LA SUITE DES PROPOS QUE VOUS AVEZ TENUS PUBLICQUEMENT, IMPLIQUANT LA CEQ OU SON PRESIDENT, LE MQCR OU EAFORD, EN RAPPORT AVEC NOTRE RECENTE CAMPAGNE D'APPUI AUX PALESTINIENS ET LA VISITE DE SHARON, NOUS VOUS INVITONS OFFICIELLEMENT A UNE SOIREE-DEBAT PUBLIC QUI AURA LIEU LE 16 JUIN A 20H. AU CEGEP DU VIEUX-MONTREAL, SALLE TRITORIUM. NOUS VOUS SUGGERONS UN FORMAT DE PANEL COMPORTANT 4 REPRESENTANTS DE CHAQUE PART. LE NOMBRE DE NOS REPRESENTANTS, IL Y AURA LE SECRETAIRE GENERAL D'EAFORD, LE RABBIN E. BERGER ET Y. CHARBONNEAU. LIBRE A VOUS DE CHOISIR LES VOTRES. NOUS PROPOSONS QUE ME JEAN COURNOYER PRESIDE LES DEBATS.

LA CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUEBEC (CEQ)
LE MOUVEMENT QUEBECOIS POUR COMBATTRE LE RACISME (MQCR)
FAC-SIMILE

LE PUBLIC EST INVITÉ

JEUDI LE 16 JUIN À 20:00 HEURES
CEGEP VIEUX-MONTREAL
255 est Ontario
Salle TRITORIUM (4^e étage)
Montréal

EST DU QUÉBEC / CHARLEVOIX / CÔTE-NORD

Sommet de Rivière-du-Loup

Un accueil partagé à MM. de Bané et Pepin

par Pierre ASSELIN
RIVIÈRE-DU-LOUP — La venue des ministres Jean-Luc Pepin et Pierre de Bané n'a pas fait que des heureux au Sommet économique de la MRC de Rivière-du-Loup, où ils ont fait l'effet, aux yeux de certains participants, de deux éléphants dans un magasin de porcelaine.

En conférence de presse, le président de la corporation du sommet, M. Emilien Michaud, préfet de la MRC, déclarait que de son côté il ne voyait rien de choquant à ce que le ministre Pepin ait utilisé la tribune du sommet, pour faire l'annonce du volet "transport" du plan de relance de l'Est du Québec. "On l'avait invité, on n'avait

pas à lui dicter ce qu'il devait dire ou ne pas dire!" Le maire de Rivière-du-Loup, le Dr Yves Godbout, était également de cet avis.

Mais le conseil exécutif n'était pas unanime là-dessus et l'un de ses membres, M. Roch Perreault, a nuancé les propos de son président: "Ce n'est pas ici que ça aurait dû être fait. Nous sommes contents de nous voir accorder ces sommes, mais ils auraient pu se contenter de dévoiler ce qui concernait Rivière-du-Loup ici et de profiter d'une autre occasion pour annoncer le reste".

D'autres membres de l'organisation ont également confirmé les propos de M. Perreault. Ils n'ont pas

apprécié l'arrivée des deux ministres à la toute fin des discussions, dans le seul but de faire une annonce. Il aurait été si simple de se limiter à une conférence de presse, faisait remarquer l'un d'eux.

Le député péquiste de Rivière-du-Loup, M. Jules Boucher, a été moins tendre: "Ils ont prostitué le sommet avec leur catapultage de millions par la tête sans tenir compte, en haut, de tous les efforts qui ont été faits en bas. Je trouve ça blessant pour nos gens. J'ai vu des participants sortir estomaqués, offusqués de voir tout leur travail charrié et mis de côté pour la valse des millions. On se serait cru en pleine campagne libérale."

Elections scolaires



Dans Témiscouata une participation de 75%

LA POCATIÈRE — Trois postes seulement étaient en jeu dans la région du Témiscouata et la participation a varié, selon les endroits, de 25 à 75 pour 100.

A la Commission scolaire des Frontières, M. Rosaire Levasseur a été élu avec 155 voix de majorité. La participation a atteint 75 pour 100.

A la Commission scolaire des Montagnes, Ghislaine Lévesque a été élue commissaire avec 66 voix de majorité. 33,7 pour 100 des votants ont participé à l'élection.

A la Commission Trois-Saumons, Jean-Luc Chamard a été élu avec une majorité de 68 voix et la participation n'a pas dépassé 27 pour 100.

En Gaspésie, le taux du vote a été inégal

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — Les élections scolaires ont suscité en Gaspésie une participation inégale d'une commission scolaire à l'autre: 68 pour 100 des votants se sont présentés à la Commission scolaire Rocher-Percé (Grande-Rivière); à l'autre extrémité, à peine 24 pour 100 des électeurs se sont présentés à la Commission scolaire de Matane où un seul siège était à l'enjeu.

FORILLON (Rivière-au-Renard): M. Bertrand Girard est réélu. Mme Constance Denis et M. Jean-Paul Dupuis l'emportent. La participation dépasse les 50 pour 100.

MATANE: Mme Michèle Emond-Joncas est

élue au seul poste contesté. La participation atteint 24 pour 100.

MONSIEUR-MATTE (Paspébiac): Mme Michèle Langlois est élue dans le secteur de Port-Daniel et M. Arnold Joseph est réélu dans le secteur Paspébiac. Plus de 50 pour 100 des personnes éligibles se sont prévalues de leur droit de vote.

ROCHER-PERCE (Grande-Rivière): M. Jean-Guy Boudreau est élu et M. Eugène Despard est réélu. 68 pour 100 des électeurs se sont exprimés.

TRACADIECHE (Carleton): Les élus sont Mmes Michèle Mill et Marcelle Leblanc, MM. Jean-Eudes Labilloy et Everard Leblanc. La participation se chiffre à 36 pour 100.

Sur la Côte-Nord...

Commission scolaire Manicouagan

Dans le quartier no 7 de Baie-Comeau, M. Tancrède Cyr a défait le commissaire sortant, M. Irénée Claveau, alors qu'à Pointe-aux-Outardes, le commissaire sortant, M. Adrien Hovington a remporté l'élection sur Mme Lise Morin. La participation au vote a été de 16 pour 100.

sortant, M. Léopold Tremblay, a défait son adversaire M. Jacques Tremblay, alors qu'à Saint-Paul-du-Nord, Mme Paul B. Martel a défait le commissaire sortant M. Raymond Tremblay. La participation au vote fut de 40 pour 100 à Saint-Marc-de-la-Tour et de 55 pour 100 à Saint-Paul-du-Nord.

Louis-Jolliet (Longue-Pointe-de-Mingan)

Mme Céline Barriault-Loiselle est élue. La participation est de 35 pour 100.

Commission scolaire Bersimis

Dans Saint-Marc-de-la-Tour, le commissaire

Vallée de la Matapédia

Commission scolaire La Neigette

Un seul quartier était en élection à la Commission scolaire La Neigette, soit celui de Trinité-des-Monts — Saint-Narcisse. M. Gaston Noël a été élu avec 368 voix contre 230 pour son adversaire, le commissaire sortant, Mme Adrienne Thibeault. La participation au vote fut de l'ordre de 35 pour 100.

McIntyre et 33 pour M. Fernand Fortin, la participation au vote étant de 15 pour 100. Dans le quartier no 13, soit les Hauteurs et Saint-Charles-Garnier, Mme Jacinthe Proulx fut élue avec 260 voix, contre 189 pour le commissaire sortant, M. Clément Dupont, et 80 pour M. Horace Corbin. La participation fut de 52 pour 100.

Commission scolaire La Mitis

Au quartier no 1, qui regroupe les municipalités de Saint-Joseph-de-Lepage, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Flavie, Mme Diane Imbeault-Dubé fut élue avec 125 voix, contre 82 pour M. François Fournier, 52 pour Mme Denise

Commission scolaire de la Matapédia

Seul le quartier de Causapsal-Est était en élection. Mme Rita Lavoie a été élue avec 150 voix, contre 69 pour le commissaire sortant, Mme Yolande Boily. La participation au vote a été de 11 pour 100.

Dans Charlevoix...

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

LA MALBAIE — A la Commission scolaire du Gouffre (région de Baie-Saint-Paul) Jeannette Bellisle-Froment a recueilli 223 voix contre 23 pour Solange Morin-Tremblay. Quarante pour 100 des électeurs se sont prévalu de leur droit de vote.

A la Commission scolaire Laure-Conan (ré-

gion de La Malbaie) 32 pour 100 des électeurs se sont prévalu de leur droit de vote. Ainsi, Jeanine Gaudreault a recueilli 116 voix contre 86 pour son adversaire Diane Pilote.

A la Commission scolaire Tadoussac, le commissaire sortant Daniel Therrien a obtenu 82 voix contre alors que son adversaire Laurier Gouin en recueillait 143. Deux cent trente et un électeurs sur une possibilité de 475 (48 pour 100) se sont rendus aux urnes.

NOTRE GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE
20-50% DE RABAIS

ROBES

Salon
 Rég. jusqu'à 400\$
MAINT. 199-299\$

Collection 1300
 Rég. 95-150\$
MAINT. 69 & 99\$

Miss Renfrew
 Rég. 52-80\$
MAINT. 39 & 49\$

VÊTEMENTS SPORT

Blouses, jupes, vestes, tricot
 Rég. 60-300\$
MAINT. 42-200\$

Miss Renfrew blouses, pantalons, jupes
 Rég. 29-50\$
MAINT. 19 & 29\$

MANTEAUX ET TAILLEURS

Tailleurs
 Rég. 295-540\$
MAINT. 199-399\$

Vêtements de Pluie
 Rég. 150-365\$
MAINT. 99-199\$

ACCESSOIRES

Ceintures
 Rég. 15-38\$
MAINT. 10-26,50\$

Foulards en soie
 Rég. 18-55\$
MAINT. 9-27,50\$

Sacs à main
 Rég. 28-105\$
MAINT. 19-73\$

POUR ENFANTS

T-Shirts
 Rég. 9-12\$
MAINT. 7 & 8\$

Shorts sport en velours
 Rég. 10-12\$
MAINT. 7 & 8\$

POUR HOMMES

Blousons
 Rég. 125-175\$
MAINT. 79\$

Chemises habillées
 Rég. 38,50\$
MAINT. 25\$

Chandails, chemises sport
 Rég. 35-85\$
25% DE RABAIS

Cravates
 Rég. 15-30\$
50% DE RABAIS

De notre stock régulier. Achats en personne seulement. Ventes fermes.

Tous les articles ainsi que vêtements des couturiers ne sont pas disponibles dans toutes les succursales.

FOURRURES
50% DE RABAIS

Voici quelques exemples et plusieurs autres à 20%-50% de rabais.

(MANTEAUX)
 Vison foncé d'élevage
 Rég. 8,150\$
MAINT. 3,995\$

Vison pastel
 Rég. 8,895\$
MAINT. 4,445\$

Castor (poils longs)
 Rég. 3,150\$
MAINT. 1,575\$

Phoque d'Alaska
 Rég. 4,450\$
MAINT. 2,195\$

Chat sauvage (naturel)
 Rég. 3,195\$
MAINT. 1,595\$

Agneau (gris)
 Rég. 4,395\$
MAINT. 2,195\$



Ouvrez un compte H.R. Une carte prestigieuse!

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville • Ouvert vendredis jusqu'à 21 h. (2 heures de stationnement gratuit)
 Place Ste-Foy • Ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21 h.

EST DU QUÉBEC / CHARLEVOIX / CÔTE-NORD



L'Hôtel-Dieu de Gaspé où le conseil d'administration attend les développements.

Le Soleil, Michel Corbeil

Directeur des hôpitaux de Gaspé La décision doit être prise avant le 24 juin

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Le ministère des Affaires sociales (MAS) décidera avant le 24 juin si les deux hôpitaux situés à Gaspé demeureront sous l'autorité d'un même directeur général.

A Québec, le porte-parole de M. Pierre-Marc Johnson, le ministre des Affaires sociales, a signalé que le rapport interne du ministère a été remis vendredi.

Selon le porte-parole, M. Guy Versailles, deux points sont clairs: "Le MAS s'est engagé à rendre une décision définitive d'ici le 24 juin. Mais quel que soit le verdict, nous n'avons pas l'intention d'abandonner l'approche de pousser la complémentarité la plus loin possible."

"Nous allons très nettement vers les services en commun. Il y a deux

établissements dans une même ville. Ce n'est pas vrai que nous allons fonctionner en parallèle. (La complémentarité), c'est une approche que nous avons à la grandeur de la province."

Situation ambiguë

C'est en décembre 1981 que le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) a annoncé que l'Hôtel-Dieu et le sanatorium Ross, tous deux à Gaspé, relevaient du même directeur général, M. Lewis Fitzpatrick. Un an plus tard, le conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu s'est dit insatisfait de M. Fitzpatrick et a refusé de renouveler son mandat. Ce dernier conserve cependant nettement l'estime du CRSSS et du MAS pour la réalisation des mandats confiés, dont le retour à l'équilibre budgétaire.

Du côté du conseil d'ad-

ministration de l'Hôtel-Dieu, le mécontentement ne s'est apaisé. Il y a environ un mois, a renseigné la présidente du conseil d'administration, Mme Angèle Bélanger, un concours public a été lancé pour recruter un nouveau directeur général, concours se terminant le 3 juin. "L'ouverture du concours, a commenté de façon laconique la présidente, c'est la prérogative du conseil. Le poste est ouvert. Nous attendons les développements".

L'attaché politique de M. Johnson a signalé: "Ce (le concours) n'est pas très engageant. Et ce n'est pas perdu si le ministère décide d'aller dans cette voie". Quant au CRSSS, sa position est de poursuivre avec un seul directeur tant que la situation financière n'est pas rétablie. Le porte-parole du CRSSS a insisté que la décision relève cependant au MAS.

Association touristique La famille Dufour essuie une défaite

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

POINTE-AU-PIC — La famille Dufour, de l'île aux Coudres, a échoué dans sa tentative de s'assurer le contrôle de certains postes clés au sein de l'association touristique, lors de l'assemblée générale de l'organisme qui s'est déroulée en fin de semaine.

En plus de la présence de quelques membres de la famille, des cadres du Manoir Richelieu, dont les Dufour ont obtenu le mandat de gestion, se sont inscrits à l'assemblée à titre de membres individuels ayant droit de vote. M. Léo Dufour, le leader de la famille, s'est d'abord retiré à titre d'administrateur pour le secteur de l'île aux Coudres en mentionnant que les principales affaires qu'il dirigeait (le Manoir Richelieu) se trouvent à Pointe-au-Pic. C'est sa sœur, Hélène, qui a pris sa place comme représentante de l'île.

M. Dufour a été mis en nomination pour le secteur de La Malbaie. Il s'est toutefois désisté pour se présenter plus tard à un poste dit "général", c'est-à-dire représentant l'ensemble de la région sans tenir compte des secteurs. Il a été élu à ce poste.

Les 16 administrateurs se sont retirés quelques instants pour choisir l'un d'entre eux à titre de président. Cette rencontre s'est tenue à huis clos et on ne dévoile généralement pas le déroulement de l'assemblée. Cette consigne a été "officiellement" respectée. Toutefois, en coulisse, certains administrateurs ne se gênaient pas pour dire que M. Léo Dufour avait été sur les rangs pour la présidence et qu'il a été défait par le nouveau président, M. Jean Labbé, de Baie-Saint-Paul. L'association, c'est le président du conseil d'administration qui nomme les administrateurs qui s'engagent à l'exécutif.

Certains membres n'ont guère prisé cette

tentative de prise de contrôle, "si ça coûte \$800 pour prendre le contrôle de l'association, je vais le faire. Je vais payer une carte de membre à mes employés pour qu'ils viennent voter pour moi", de dire un aubergiste.

Massif

Le développement des massifs de Petite-Rivière-Saint-François apparaît comme un projet prioritaire pour les intervenants touristiques de Charlevoix. En plus des retombées directes d'un tel projet, on croit que cela pourrait bien amener la mise sur pied de trains de neige et possiblement l'ouverture du Manoir Richelieu sur une base annuelle. C'est le dossier des massifs que l'association touristique entend soumettre lors du sommet économique sur la région de Québec.

"On a besoin de développer les massifs, parce que ce sera notre carte de visite pour les marchés hors Québec", déclare le directeur général de l'association touristique, M. Pierre Tremblay.

Cette question de faire de la promotion hors Québec revient sur le tapis de plus en plus souvent depuis quelques années, "à venir jusqu'ici, on a visé un marché de 6.000.000 de personnes. La réponse a été très favorable, mais on ne peut pas rêver que notre clientèle va revenir dans Charlevoix à toutes les saisons. Aujourd'hui, les gens ne reviennent plus toujours à la même destination", de dire M. Tremblay.

On estime que le marché hors Québec permettrait de générer des activités au cours de l'automne et du printemps, deux saisons affreusement "creuses" pour les entrepreneurs touristiques de Charlevoix. "Les Québécois ne viennent pas dans Charlevoix l'automne parce qu'ils sont déjà venus au cours de l'été", mentionne le permanent lors d'un atelier.

Baie-Comeau aura une aide de \$2 millions

(PC) — Le ministère des Affaires municipales a accordé lundi une subvention de \$2 millions à la nouvelle ville de Baie-Comeau, qui fut créée à la suite de la fusion des municipalités de Baie-Comeau et de Hauteville.

La subvention vise à réduire le montant de la taxe foncière imposée sur les immeubles situés dans le secteur de l'ancienne ville de Baie-Comeau. La subvention de \$2.034.448 sera accordée en cinq versements, de 1983 à 1987, en ordre décroissant. (Le Quotidien — Comm.)

Québec aidera les victimes des inondations d'avril 83

SAINTE-FOY — Un décret d'aide financière aux victimes des inondations et glissements de terrains survenus dans diverses régions, les 16, 17 et 18 avril dernier, a été adopté par le Conseil des ministres, la semaine dernière.

L'annonce en a été faite hier par le ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, à titre de ministre responsable de la protection civile, dont le bureau est chargé d'administrer ce programme d'aide financière; il transmettra bientôt aux autorités municipales concernées toute l'information appropriée.

Le ministre Bédard a rappelé qu'il s'agit là du troisième décret d'aide financière adopté depuis le début de l'année, le gouvernement du Québec ayant déjà décidé d'indemniser les victimes des inondations survenues les 3 et 4 février et les 19 et 20 mars 1983. Les dommages admissibles à une aide financière, suite à l'adoption de ces trois décrets, sont

estimés à approximativement \$4 millions.

Le ministre a également souligné que le Conseil des ministres aura bientôt à statuer sur l'octroi d'une aide financière aux victimes des inondations survenues entre le 1er

et le 10 mai dernier, suite notamment aux débordements des rivières des Mille-Îles et Richelieu, dans la région de Montréal.

Pour les régions de l'Est du Québec, les municipalités concernées par ce dernier décret annexe "A" sont:

les villes de Causapscaal et de Amqui, les paroisses de Saint-Jérôme-de-Matane et de Matapédia, de Maria, Saint-René-de-Matane et Saint-Alexis-de-Matapédia, Saint-Louis-de-Kamouraska, Saint-Omer, Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles, la ville de Notre-Dame-du-Lac, le village de L'Isle-Verte, Rivière-Bleue, le village de Kamouraska, la paroisse de Saint-Patrice-de-Rivière-du-Loup, de Rivière-Ouelle, de Notre-Dame-du-Patronage et de la ville de Clermont.

salon Jade

VENTE PRÉ-VACANCES

commençant le lundi 13 juin

MANTEAUX	25% à 50% DE RABAIS
IMPERS	25% à 40% DE RABAIS
TAILLEURS	30% à 60% DE RABAIS
ROBES et VÊTEMENTS SPORT	20% à 50% DE RABAIS
VÊTEMENTS JOUSSE et RODIER	20% et 30% DE RABAIS
MAILLOTS DE BAIN et ENSEMBLES	25% à 50% DE RABAIS

Toute vente finale
CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES

PLACE LAURIER

INVITATION À UN DÉBAT PUBLIC

Le 8 juin 1983

TÉLÉGRAMME CNCP

MADAME CELINE HERVIEUX-PAYETTE
CHAMBRE DES COMMUNES

M. PIERRE DENIGER
CHAMBRE DES COMMUNES

M. DAVID BERGER
CHAMBRE DES COMMUNES

M. LUC LARIVEE, PRÉSIDENT
C.E.C.M.

M. HERBERT MARK
ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

M. DAVID AZRIELI, CHAIRMAN
CANADIAN ZIONIST FEDERATION - EASTERN REGION

M. BERNARD J. FINESTONE, CHAIRMAN
CANADIAN JEWISH CONGRESS - QUÉBEC REGION

M. MARVIN KNITKO, CHAIRMAN
ISRAEL AFFAIRS CABINET
B'NAI B'RITH CANADA - EASTERN REGION

COMITÉ QUÉBEC-ISRAËL

A LA SUITE DES PROPOS QUE VOUS AVEZ TENUS PUBLICQUEMENT, IMPLIQUANT LA CEO OU SON PRÉSIDENT, LE MOCR OU EAFORD, EN RAPPORT AVEC NOTRE RÉCENTE CAMPAGNE D'APPUI AUX PALESTINIENS ET LA VISITE DE SHARON, NOUS VOUS INVITONS OFFICIELLEMENT À UNE SOIRÉE-DÉBAT PUBLIC QUI AURA LIEU LE 16 JUIN À 20H. AU CEGEP DU VIEUX-MONTRÉAL, SALLE TRITORIUM. NOUS VOUS SUGGÉRONS UN FORMAT DE PANEL COMPORTANT 4 REPRÉSENTANTS DE CHAQUE PART. LE NOMBRE DE NOS REPRÉSENTANTS, IL Y AURA LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'EAFORD, LE RABBIN E. BERGER ET Y. CHARBONNEAU. LIBRE À VOUS DE CHOISIR LES VOTRES. NOUS PROPOSONS QUE ME JEAN COURNOYER PRÉSIDE LES DÉBATS.

LA CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC (CEO) LE MOUVEMENT QUÉBÉCOIS POUR COMBATTRE LE RACISME (MOCR)

FAC-SIMILÉ

LE PUBLIC EST INVITÉ

JEUDI LE 16 JUIN À 20:00 HEURES

CEGEP VIEUX-MONTRÉAL

255 est Ontario
Salle TRITORIUM (4^e étage)
Montréal

SOCIÉTÉ DES COMPTABLES EN MANAGEMENT DU CANADA

M. JOHN CRISPO
Professeur Université de Toronto, sera notre conférencier invité le 6 juillet, lors de notre

CONGRÈS NATIONAL R.I.A. qui se tiendra au QUÉBEC HILTON CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC les 6, 7, 8 juillet 1983

Le sujet de la conférence sera: "Le défi de l'innovation dans les relations de travail"

Les membres et les non-membres sont invités à s'informer à M. Roger Bédard, au numéro 661-7430

QUÉBEC RÉGIONAL

Sommet de Rivière-du-Loup Un accueil partagé à MM. de Bané et Pepin

par Pierre ASSELIN

RIVIÈRE-DU-LOUP — La venue des ministres Jean-Luc Pepin et Pierre de Bané n'a pas fait que des heureux au Sommet économique de la MRC de Rivière-du-Loup, où ils ont fait l'effet, aux yeux de certains participants, de deux éléphants dans un magasin de porcelaine.

En conférence de presse, le président de la corporation du sommet, M. Emilien Michaud, préfet de la MRC, déclarait que de son côté il ne voyait rien de choquant à ce que le ministre Pepin ait utilisé la tribune du sommet, pour faire l'annonce du volet "transport" du plan de relance de l'Est du Québec. "On l'avait invité, on n'avait pas à lui dicter ce qu'il devait dire ou ne pas dire!" Le maire de Rivière-du-Loup,

le Dr Yves Godbout, était également de cet avis.

Mais le conseil exécutif n'était pas unanime là-dessus et l'un de ses membres, M. Roch Perreault, a nuancé les propos de son président: "Ce n'est pas ici que ça aurait dû être fait. Nous sommes contents de nous voir accorder ces sommes, mais ils auraient pu se contenter de dévoiler ce qui concernait Rivière-du-Loup ici et de profiter d'une autre occasion pour annoncer le reste".

D'autres membres de l'organisation ont également confirmé les propos de M. Perreault. Ils n'ont pas apprécié l'arrivée des deux ministres à la toute fin des discussions, dans le seul but de faire une annonce. Il aurait été si

simple de se limiter à une conférence de presse, faisait remarquer l'un d'eux.

Le député péquiste de Rivière-du-Loup, M. Jules Boucher, a été moins tendre: "Ils ont prostitué le sommet avec leur catapultage de millions par la tête sans tenir compte, en haut, de tous les efforts qui ont été faits en bas. Je trouve ça blessant pour nos gens. J'ai vu des participants sortir estomaqués, offusqués de voir tout leur travail charrié et mis de côté pour la valse des millions. On se serait cru en pleine campagne libérale."

M. Boucher a soutenu qu'il avait lui-même demandé au ministre provincial de l'Agriculture, M. Jean Garon, de ne faire aucune annonce de subventions lors de sa participation, vendredi, aux discussions du sommet.

Elections scolaires



A L'Islet-Sud le vote a été de 49%

SAINT-JOSEPH — L'élection des commissaires d'écoles à Saint-Bernard et Saint-Cyprien dans la région de Québec-Sud a attiré environ 45 pour 100 des électeurs, alors que ce pourcentage à Saint-Côme de Beauce et Sainte-Aurèle n'a été que d'environ 25 pour 100.

Les résultats de chacune de ces commissions scolaires ont été les suivants:

Nouvelle-Beauce (Sainte-Marie)

Mme Lise Béty, de Saint-Bernard, a été élue avec 68 voix de majorité sur son opposant M. Michel Nadeau, également de Saint-Bernard. La gagnante a remporté 313 votes comparativement à 247 votes pour le perdant. Quinze bulletins ont été déclarés nuls et le pourcentage du vote sur un total de 1.363 électeurs a été de 42 pour 100.

Des Erables (Beauce)

M. Roméo Rodrigue, de Saint-Côme, a été élu avec 17 voix de majorité sur le commissaire sortant Paul-Henri Bélanger. Le gagnant a obtenu 172 votes comparativement à 155 votes pour le perdant. Une dizaine de bulletins ont été rejetés et le pourcentage du vote a été de 28 pour 100.

Langevin (Dorchester)

A Saint-Cyprien, Mme Lucie G. Fillion a été élue avec 19 voix de majorité sur son opposante Micheline Deblois. La gagnante a remporté 163 votes comparativement à 144 pour la perdante. Onze bulletins ont été rejetés. Le pourcentage du vote a été de 45 pour 100.

De son côté, M. Gérard Maranda, de Sainte-Aurèle, a été élu avec 50 voix de majorité sur son opposant M. Gilles Gaudet également de Sainte-Aurèle. Le gagnant s'est mérité 119 votes comparativement à 69 votes pour le perdant. Le pourcentage du vote n'a été que de 20 pour 100.

A Thetford-Mines

A la Commission scolaire regroupée de Thetford-Mines, M. Yvon Charland a été réélu pour

un troisième mandat de trois ans dans le quartier no 3. Il a recueilli 410 votes en comparaison de 118 pour son adversaire, M. Bertrand Roberge. Seulement 32 pour 100 des 1.813 électeurs se sont rendus aux urnes.

Commission scolaire Portneuf

PORTNEUF — Il n'y a pas eu d'élection à la Commission scolaire Portneuf, alors que quatre candidats se sont présentés pour les quatre postes ouverts. Au quartier no 5, (Donnacona) Claude Piché a été reconduit à son poste par acclamation. Il en va de même pour le commissaire Léopold Mercure, au quartier no 9 (Saint-Basile). Au quartier no 10 (Portneuf Station) le candidat sortant Roland Bourque ne s'est pas représenté. Le poste demeurait donc vacant. Au quartier no 1 (Nouvelle-Pointe-aux-Trembles) Fernand Lafontaine ne s'est pas représenté à son poste, convoité par Mmes Huguette Gignone et Joyce E. Roberge. Après étude, le président d'élection s'est donc appuyé sur le premier alinéa de l'article 112 de la loi sur l'Instruction publique, mentionnant que s'il n'y a pas plus de candidats que de charges à remplir, les candidats sont proclamés élus, pour confirmer leur élection. Après consultation, Mme Gignone hérite du quartier no 10, alors que Mme Roberge siègera au quartier no 1.

Côte-du-Sud

LA POCATIERE — Dans L'Islet-Sud, c'est M. Florient Blier qui a remporté l'élection avec 28 voix de majorité. 49 pour 100 des votants ont participé.

A la Commission scolaire de Montmagny, Germain Langevin a été élu avec 129 voix de majorité et la participation a atteint 25 pour 100.

Comme l'a expliqué au SOLEIL un des présidents d'élection, la participation est satisfaisante si on tient compte du peu de temps écoulé entre la mise en nomination et les élections pour la campagne et dû au fait que un seul siège était en jeu dans chacune des commissions.

Selon Jean Garon Les villes perdent des millions avec Ottawa

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

LEVIS — Le député-ministre Jean Garon, en dévoilant à la presse régionale, hier, les montants que le gouvernement du Québec paie en équivalent de taxes aux municipalités, a signalé que dans sa propre circonscription de Lévis, le gouvernement fédéral donne 14 fois moins.

La loi fédérale C-4, a-t-il dit, met Ottawa à l'abri et lui accorde des pouvoirs unilatéraux et discrétionnaires qui lui permettent de modifier ce qui existe localement en matière d'évaluation, de valeur inscrite des propriétés et même de régime de taxation locale.

M. Garon a affirmé que les municipalités québécoises perdent plus de \$28 millions, annuellement, en ce qui concerne les taxes d'affaires non payées par Ottawa.

Les cales sèches du gouvernement fédéral à Lauzon, par exemple, sont évaluées à \$17,8 millions, mais aucune compensation tenant lieu de taxes n'est payée à la corporation municipale. En donnant cet exemple, le député québécois Jean Garon a parlé d'un manque à gagner au montant de \$335,325, pour Lauzon.

Le député Garon a mentionné que, selon des fonctionnaires du ministère des Affaires municipales du Québec, ces cales sèches à Lauzon sont considérablement sous-évaluées; leur valeur au rôle devrait être de l'ordre de \$75 à \$100 millions, a-t-il ajouté.

"Avant de vouloir s'ingérer directement dans

le domaine des affaires municipales qui, selon la constitution canadienne de 1867, est de la juridiction provinciale, par le biais de subventions comme il a tenté de le faire encore récemment dans le cadre du programme RELAIS, le gouvernement fédéral devrait payer ses taxes municipales comme le fait celui du Québec."

Dans Lévis

En rendant public son bilan comparatif, le député-ministre Jean Garon a déclaré que le gouvernement du Québec a payé, en 1980, 1981 et 1982, \$4,187,284 en taxes municipales, dans la seule circonscription de Lévis, tandis que le gouvernement fédéral n'en payait que \$301,474.

En outre, à même les sommes de taxes perçues des entreprises de production et de distribution d'électricité et de télécommunication, le ministère des Affaires municipales a redistribué aux municipalités de la circonscription une somme de \$2,979,844. Ce qui fit que le gouvernement provincial a payé aux municipalités lévisiennes presque 24 fois plus que le fédéral, pendant ces trois ans.

M. Garon a ainsi rappelé que, depuis l'application de la loi sur la fiscalité municipale, le gouvernement du Québec est devenu, en 1980, un payeur de taxes foncières, de taxes de services et de taxes d'affaires comme tous les citoyens québécois ayant des propriétés immobilières. En 1982, cela représentait près de \$230 millions en compensations tenant lieu de taxes.

NOTRE GRANDE
VENTE
SEMI-ANNUELLE
20-50% DE RABAIS

ROBES

Salon
Rég. jusqu'à 400\$
MAINT. 199-299\$

Collection 1300
Rég. 95-150\$
MAINT. 69 & 99\$

Miss Renfrew
Rég. 52-80\$
MAINT. 39 & 49\$

VÊTEMENTS SPORT

Blouses, jupes, vestes,
tricotés
Rég. 60-300\$
MAINT. 42-200\$

Miss Renfrew blouses,
pantalons, jupes
Rég. 29-50\$
MAINT. 19 & 29\$

MANTEAUX ET TAILLEURS

Tailleurs
Rég. 295-540\$
MAINT. 199-399\$

Vêtements de Pluie
Rég. 150-365\$
MAINT. 99-199\$

ACCESSOIRES

Ceintures
Rég. 15-38\$
MAINT. 10-26,50\$

Foulards en soie
Rég. 18-55\$
MAINT. 9-27,50\$

Sacs à main
Rég. 28-105\$
MAINT. 19-73\$

POUR ENFANTS

T-Shirts
Rég. 9-12\$
MAINT. 7 & 8\$

Shorts sport en velours
Rég. \$10-\$12
MAINT. 7 & 8\$

POUR HOMMES

Blousons
Rég. 125-175\$
MAINT. 79\$

Chemises habillées
Rég. 38,50\$
MAINT. 25\$

Chandails, chemises sport
Rég. 35-85\$
25% DE RABAIS

Cravates
Rég. 15-30\$
50% DE RABAIS

De notre stock régulier.
Achats en personne
seulement. Ventes fermes.

Tous les articles ainsi que
vêtements des couturiers ne
sont pas disponibles dans
toutes les succursales.

FOURRURES
50% DE RABAIS

Voici quelques exemples et plusieurs autres à 20%-50% de rabais.

(MANTEAUX)
Vison foncé d'élevage
Rég. 8,150\$
MAINT. 3,995\$

Vison pastel
Rég. 8,895\$
MAINT. 4,445\$

Castor (poils longs)
Rég. 3,150\$
MAINT. 1,575\$

Phoque d'Alaska
Rég. 4,450\$
MAINT. 2,195\$

Chat sauvage (naturel)
Rég. 3,195\$
MAINT. 1,595\$

Agneau (gris)
Rég. 4,395\$
MAINT. 2,195\$



Ouvrez un compte H.R.
Une carte prestigieuse!

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville • Ouvert vendredis jusqu'à 21 h. (2 heures de stationnement gratuit)
Place Ste-Foy • Ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21 h.

QUÉBEC RÉGIONAL



Selon la direction de la compagnie "Les Mines Bell Ltée", la vie de la mine d'amiante sera prolongée de 20 ans, une fois réalisé son projet de développement de \$13.9 millions.

Projet d'expansion à la mine Bell Le gel des salaires, proposé pour 18 mois

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — La vie de la mine d'amiante sera prolongée de 20 ans, soit au moins jusqu'à l'an 2005, et une centaine d'employés seront rappelés temporairement au travail lorsque le producteur "Les Mines Bell Ltée", de Thetford-Mines, réalisera à partir d'août prochain un projet de développement de son exploitation minière souterraine au coût de \$13.9 millions.

Pour concrétiser ce projet d'expansion, d'une durée de 18 mois qui lui permettra d'avoir accès à 22 millions de tonnes de minerai, la compagnie qui est une filiale de la Société nationale d'amiante, s'attend à recevoir une aide financière du gouvernement fédéral en vertu de l'article 38 de la loi sur l'assurance-chômage et dans le cadre du Programme de relance de l'aide à l'emploi (RELAIS), ainsi qu'une subvention du gouvernement provincial.

Avant d'entreprendre les travaux, Bell veut renouveler avec ses 290 métallos le contrat de travail qui a pris fin le 30 avril. L'employeur propose le gel des salaires et la suspension du boni de vie chère pour une période de 18 mois. Les parties poursuivent les négociations.

Salon des communications à Saint-Georges-Ouest

Paul-Henri DROUIN
SAINT-GEORGES — Le Cercle de presse de Beauce organise pour la mi-septembre, un Salon des communications à la salle paroissiale de Saint-Georges-Ouest.

montrer l'influence des médias régionaux tout en assurant la représentativité des autres organismes oeuvrant sur la scène nationale ou internationale.

presse écrite ou parlée, des représentants des médias communautaires et des entreprises qui se distinguent par leur dynamisme dans les secteurs de pointe.

ges, Saint-Joseph, Lac-Etchemin et Sainte-Marie de Beauce, a bénéficié d'une subvention de \$5,000 du comité de l'Année mondiale des communications.

Saint-Georges, est secondé dans son travail d'organisation par MM. Jacques Petit et Christian Gosselin, tous deux de la station radiophonique CKRB Radio-Beauce, puis de M. René D'Anjou, de Communication-Québec du bureau de Saint-Georges.

La coordonnatrice du projet est Mme Jocelyne Melançon.

Pour la tenue de cet événement majeur, le Cercle de presse de Beauce qui regroupe une vingtaine de journalistes à l'emploi des médias de Saint-Georges.

Le président de ce premier Salon des communications en Beauce, M. Paul-André Parent, directeur de l'information à l'Éclairateur-Progress, de

Cet événement organisé dans le cadre de l'Année mondiale des communications, a pour but principal de faire réfléchir le public sur le monde des communications, les innovations qui l'ont marqué, l'impact créé par les transformations et sur les choix qu'elles imposent.

C'est pourquoi, a souligné le président Paul-André Parent, le Cercle de presse de Beauce juge primordiale la tenue de ce Salon des communications afin de démystifier et rendre abordables les différentes sources de communications au public beauceron et de l'extérieur, puis de démontrer l'intérêt et la participation active de la Beauce dans le vaste champ de plus en plus spécialisé des communications.

Ce Salon des communications désire également dé-



VENTE PRÉ-VACANCES commençant le lundi 13 juin

- MANTEAUX 25% à 50% DE RABAIS
- IMPERS 25% à 40% DE RABAIS
- TAILLEURS 30% à 60% DE RABAIS
- ROBES et VÊTEMENTS SPORT 20% à 50% DE RABAIS
- VÊTEMENTS JOUSSE et RODIER 20% et 30% DE RABAIS
- MAILLOTS DE BAIN et ENSEMBLES 25% à 50% DE RABAIS
- LA PERLA D'ITALIE 25% à 50% DE RABAIS

Toute vente finale
CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES

PLACE LAURIER

SOCIÉTÉ DES COMPTABLES EN MANAGEMENT DU CANADA

M. JOHN CRISPO
Professeur Université de Toronto, sera notre conférencier invité le 6 juillet, lors de notre

CONGRES NATIONAL R.I.A. qui se tiendra au QUEBEC HILTON CENTRE DES CONGRES DE QUEBEC les 6, 7, 8 juillet 1983

Le sujet de la conférence sera

"Le défi de l'innovation dans les relations de travail"

Les membres et les non-membres sont invités à s'informer à M. Roger Bédard, au numéro

661-7430

Association touristique La famille Dufour essuie une défaite

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

POINTE-AU-PIC — La famille Dufour, de l'île aux Coudres, a échoué dans sa tentative de s'assurer le contrôle de certains postes clés au sein de l'association touristique, lors de l'assemblée générale de l'organisme qui s'est déroulée en fin de semaine.

En plus de la présence de quelques membres de la famille, des cadres du Manoir Richelieu, dont les Dufour ont obtenu le mandat de gestion, se sont inscrits à l'assemblée à titre de membres individuels ayant droit de vote. M. Léo Dufour, le leader de la famille, s'est d'abord tiré à titre d'administrateur pour le secteur de l'île aux Coudres en mentionnant que les principales affaires qu'il dirigeait (le Manoir Richelieu) se trouvent à Pointe-au-Pic. C'est sa soeur, Hélène, qui a pris sa place comme représentante de l'île.

M. Dufour a été mis en nomination pour le secteur de La Malbaie. Il s'est toutefois désisté pour se présenter plus tard à un poste dit "général", c'est-à-dire représentant l'ensemble de la région sans tenir compte des secteurs. Il a été élu à ce poste.

Les 16 administrateurs se sont retirés quelques instants pour choisir l'un d'entre eux à titre de président. Cette rencontre s'est tenue à huis clos et on ne dévoile généralement pas le déroulement de l'assemblée. Cette consigne a été "officiellement" respectée. Toutefois, en coulisse, certains administrateurs ne se gênaient pas pour dire que M. Léo Dufour avait été sur les rangs pour la présidence et qu'il a été défait par le nouveau président, M. Jean Labbé, de Baie-Saint-Paul. A l'association, c'est le président du conseil d'administration qui nomme les administrateurs qui siègeront à l'exécutif.

Certains membres n'ont guère pris cette

tentative de prise de contrôle, "si ça coûte \$800 pour prendre le contrôle de l'association, je vais le faire. Je vais payer une carte de membre à mes employés pour qu'ils viennent voter pour moi", de dire un aubergiste.

Massif

Le développement des massifs de Petite-Rivière-Saint-François apparaît comme un projet prioritaire pour les intervenants touristiques de Charlevoix. En plus des retombées directes d'un tel projet, on croit que cela pourrait bien amener la mise sur pied de trains de neige et possiblement l'ouverture du Manoir Richelieu sur une base annuelle. C'est le dossier des massifs que l'association touristique entend soumettre lors du sommet économique sur la région de Québec.

"On a besoin de développer les massifs, parce que ce sera notre carte de visite pour les marchés hors Québec", déclare le directeur général de l'association touristique, M. Pierre Tremblay.

Cette question de faire de la promotion hors Québec revient sur le tapis de plus en plus souvent depuis quelques années. "à venir jusqu'ici, on a visé un marché de 6,000,000 de personnes. La réponse a été très favorable, mais on ne peut pas rêver que notre clientèle va revenir dans Charlevoix à toutes les saisons. Aujourd'hui, les gens ne reviennent plus toujours à la même destination", de dire M. Tremblay.

On estime que le marché hors Québec permettrait de générer des activités au cours de l'automne et du printemps, deux saisons affreusement "creuses" pour les entrepreneurs touristiques de Charlevoix. "Les Québécois ne viennent pas dans Charlevoix l'automne parce qu'ils sont déjà venus au cours de l'été", mentionne le permanent lors d'un atelier.

Une aide du Québec aux victimes des inondations

SAINTE-FOY — Un décret d'aide financière aux victimes des inondations et glissements de terrains survenus dans diverses régions les 16, 17 et 18 avril dernier, a été adopté par le Conseil des ministres, la semaine dernière.

L'annonce en a été faite hier par le ministre de la Justice Me Marc-André Bédard, à titre de ministre responsable de la protection civile, dont le bureau est chargé d'administrer ce programme d'aide financière; il transmettra bientôt aux auto-

rités municipales concernées toute l'information appropriée.

Le ministre Bédard a rappelé qu'il s'agit-là du troisième décret d'aide financière adopté depuis le début de l'année, le gouvernement du Québec ayant déjà décidé d'indemniser les victimes des inondations survenues les 3 et 4 février et les 19 et 20 mars 1983. Les dommages admissibles à une aide financière, sont estimés approximativement à près de \$4 millions.

INVITATION À UN DÉBAT PUBLIC

Le 8 juin 1983

TÉLÉGRAMME CNCP

- MADAME CELINE HERVIEUX-PAYETTE
CHAMBRE DES COMMUNES
- M. PIERRE DENIGER
CHAMBRE DES COMMUNES
- M. DAVID BERGER
CHAMBRE DES COMMUNES
- M. LUC LARIVEE, PRESIDENT
C.E.C.M.
- M. HERBERT MARK
ASSEMBLEE NATIONALE DU QUEBEC
- M. DAVID AZRIELI, CHAIRMAN
CANADIAN ZIONIST FEDERATION - EASTERN REGION
- M. BERNARD J. FINESTONE, CHAIRMAN
CANADIAN JEWISH CONGRESS - QUEBEC REGION
- M. MARVIN KNITKO, CHAIRMAN
ISRAEL AFFAIRS CABINET
B'NAI B'RITH CANADA - EASTERN REGION
- COMITE QUEBEC-ISRAEL

A LA SUITE DES PROPOS QUE VOUS AVEZ TENUS PUBLICQUEMENT, IMPLIQUANT LA CEQ OU SON PRESIDENT, LE MOOR OU EAFORD, EN RAPPORT AVEC NOTRE RECENTE CAMPAGNE D'APPUI AUX PALESTINIENS ET LA VISITE DE SHARON, NOUS VOUS INVITONS OFFICIELLEMENT A UNE SOIREE-DEBAT PUBLIC QUI AURA LIEU LE 16 JUIN A 20H. AU CEGEP DU VIEUX-MONTREAL, SALLE TRITORIUM. NOUS VOUS SUGGERONS UN FORMAT DE PANEL COMPORTANT 4 REPRESENTANTS DE CHAQUE PART. AU NOMBRE DE NOS REPRESENTANTS, IL Y AURA LE SECRETAIRE GENERAL D'EAFORD, LE RABBIN BERGER ET Y. CHARBONNEAU. LIBRE A VOUS DE CHOISIR LES VOTRES. NOUS PROPOSONS QUE ME JEAN COURNOYER PRESIDE LES DEBATS.

LA CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUEBEC (CEQ) LE MOUVEMENT QUEBECOIS POUR COMBATTRE LE RACISME (MOCR)

LE PUBLIC EST INVITÉ
JEUDI LE 16 JUIN À 20:00 HEURES
CEGEP VIEUX-MONTREAL
255 est Ontario
Salle TRITORIUM (4^e étage)
Montréal.

B.L. 11 III

J. BOUCHARD & FILS LTEE
 Directeur de funérailles et service d'ambulance
 529-9221

LE SOLEIL

dépôts garantis 5 ans. Taux annuel **11 3/4 %**
FIDUCIE PRÊT ET REVENU
 692-1221 / 626-1221

87e année, no 142 QUÉBEC, MARDI 14 JUIN 1983 • Livraison à domicile (6 jours) \$2.10 • • Îles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 35c



Portrait de famille
 Brian Mulroney et sa femme, Mila, posent pour une photo de famille à l'occasion d'une fête soulignant le 9e anniversaire de naissance de leur fille Caroline. A gauche, Benedict, 7 ans, et l'autre fils du couple, Mark, 4 ans, dans les bras de son père. La famille Mulroney s'est rendue aux Communes hier pour la reprise des travaux parlementaires.

■ **Les lendemains du congrès**
 pages A-2, A-3 et A-5

Québec se fait doubler Ottawa a acheté les îles Mingan

MONTREAL (PC) — Le gouvernement canadien vient d'acquiescer pour la somme de \$5 millions, les îles Mingan, sur la côte nord du Saint-Laurent, au moment où le gouvernement québécois pensait bien conclure une transaction dans ce sens avec le propriétaire, Dome Petroleum, pour la moitié de ce prix, a-t-on appris hier.

La nouvelle, qui a eu l'effet d'un choc à Québec, a pour conséquence de soustraire un arrondissement naturel, classé en 1978 en vertu de la loi des biens culturels, à l'autorité québécoise. Elle compromet le plan québécois de mise en valeur des îles élaboré patiemment depuis quatre ans par un comité interministériel en concertation avec les organismes locaux.

AUJOURD'HUI
 DANS LE SOLEIL

Premier match pré-saison Québec-Montréal disputé au Colisée le 20 septembre
 page B-2

TRANSAT Charente-Maritime a terminé en tête
 page A-11

"Notre beau projet tombe à l'eau", a déclaré hier le ministre des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), M. Guy Chevrete. "Comme administration publique, c'est écoeurant de payer le double de ce que ça vaut", a-t-il dit. Il a le sentiment d'avoir été pris de vitesse dans cette affaire.

Il a ajouté qu'il étudiait de...

Voir page A-2, MINGAN

Churchill Falls Hydro-Québec a gain de cause sur Terre-Neuve

SAINT-JEAN, T.-N. (d'après CP, PC) — La province de Terre-Neuve a perdu hier une autre bataille dans sa tentative de prendre possession de l'électricité produite par l'usine de Churchill Falls au Labrador, mais la guerre engagée avec le Québec sur cette énergie et les profits qu'elle entraîne va se poursuivre, a aussitôt annoncé le ministre de l'Énergie terre-neuven, M. William Marshall.

M. Marshall a déclaré aux journalistes, après que la Cour suprême de la province eut publié son jugement, que la cause serait portée en appel et plaidée jusqu'en Cour suprême du Canada si besoin était.

"Nous n'avons pas l'intention, a-t-il dit, de voir le fleurdéliné flotter à Churchill Falls."

Dans sa décision de 680 pages, le juge Noel Goodrich a statué que Terre-Neuve n'a pas le droit de s'emparer des 800 mégawatts d'électricité produits par la centrale de Churchill Falls (Labrador) Corp. Ltd. En vertu d'un contrat de 65 ans, la compagnie doit vendre à Hydro-

Québec la presque totalité de l'électricité de sa centrale à des prix fixés dans les années 60.

En 1976, le ministre terre-neuven de l'Énergie d'alors, M. John Crosbie, a sommé Hydro-Québec de se conformer à un arrêté ministériel lui enjoignant de livrer 800 mégawatts à la compagnie Newfoundland and Labrador. La société d'État québécoise a refusé et les procédures judiciaires ont été entreprises.

Le contrat ne contient aucune clause permettant la renégociation

des prix et le gouvernement de Terre-Neuve estime qu'Hydro-Québec retire annuellement plus de \$600 millions en revendant l'électricité à comparer aux quelque \$10 millions qui vont à Terre-Neuve.

M. Marshall a expliqué que le gouvernement terre-neuven qui avait accepté ce contrat voulait alors créer des emplois et qu'il fallait maintenant suppléer à l'absence

Voir page A-2, HYDRO

Loi sur le cinéma
 Le ministre Clément Richard a reculé devant les "majors" américains leur accordant des concessions importantes au niveau de la distribution, mais il les force par contre à s'impliquer davantage dans la production québécoise.
 page C-2

Gérard-D. Lévesque serait candidat à la direction du PLQ
 page A-2 Gérard-D. LEVESQUE

Elections scolaires Faible participation à Québec; un vote plus élevé dans les régions rurales
 pages A-2 et A-6

Décès à Ottawa du sénateur Maurice Lamontagne
 page A-9 Maurice LAMONTAGNE

sommaire

- Annonces classées C-8 à C-14
- Arts et spectacles C-2 et C-3
- Bandes dessinées B-4
- Bridge C-14
- Carrières et professions B-5
- Décès C-15
- Economie-finance C-5 à C-7
- Editorial A-16
- Feuilleton C-4
- Horoscope C-13
- Information régionale A-6 à A-8
- Loterie A-2
- Monde C-1, C-14 et C-15
- Mot mystère C-9
- Mots croisés C-10
- Où aller à Québec C-4
- Page des lecteurs A-17
- Page documentaire A-15
- Patron C-12
- Sport B-1 à B-8
- Télévision C-2

Ensoleillé avec passages nuageux et chaud aujourd'hui à Québec et dans l'Est. Possibilité d'un orage en fin de journée. Maximum de près de 30. Demain: beau et chaud.

détails, page C-B

Les procès par jury (2)
"Devant les jurés, je me suis toujours senti coupable..."

par Louise LEMIEUX

Réjean Ferland, a une expérience assez particulière des procès par jury: à 33 ans, il a déjà réchauffé quatre fois le banc des accusés. A chaque fois il a été acquitté.

"Dans la boîte des accusés je me sentais toujours coupable, même si je ne l'étais pas" se rappelle-t-il.

Et à vrai dire, il n'a jamais fait confiance aux 12 jurés qui avaient à décider de sa culpabilité ou de son innocence.

"A chacun de mes procès, j'ai trouvé les jurés incompétents et inattentifs. Après trois ou quatre jours d'audience, ils étaient tous "partis". Pourtant il y avait 35 ou 40 ans de prison qui me pesaient sur la tête. Ils auraient pu au moins écouter".

Ferland se rappelle d'avoir particulièrement eu "chaud" lors d'un procès où celui-là même qui fut choisi président du jury ne voulait pas être juré, parce qu'il perdait trop d'argent... "J'ai eu peur qu'il se venge sur moi et me considère coupable en partant".

Il a toujours eu peur aussi que les jurés soient influencés par son entrée remarquée dans le

box des accusés, menottes aux mains et chaînes aux pieds, cheveux longs et tatouages nom-

Volr page A-2, COUPABLE

Réjean Ferland et Michel G. ont tous deux vécu un procès par jury... mais dans la boîte des accusés. Plus ou moins en marge de la société, ils n'ont pas une opinion très élevée de son système judiciaire. Réjean n'a pas craint de donner son nom ni de se faire photographier: il a bénéficié de quatre acquittements au cours de quatre procès par jury. Michel G., plus discret, a préféré garder l'anonymat. Il est encore en libération conditionnelle et n'a pas voulu prendre la chance d'indisposer qui que ce soit. Il se considère maintenant comme réhabilité.

Le Soleil, Jacques Deschênes

Les procès par jury, Réjean Ferland connaît ça: il en a subi quatre, et quatre fois il a été acquitté. Mais dit-il, "dans la boîte des accusés je me sentais toujours coupable".



En 1978, le gouvernement du Québec avait soumis l'archipel de Mingan à son autorité en vertu de la loi des biens culturels.

MINGAN (Suite de la première page)

verses hypothèses de réaction parmi lesquelles se trouve celle d'une indemnisation.

Depuis deux ans au moins, l'archipel de Mingan excitait la convoitise des gouvernements fédéral et québécois qui y projetaient des parcs nationaux. Dome Petroleum, de Calgary, avait manifesté son intention de le vendre aux deux ordres de pouvoir.

Un empiètement étonnant

Les discussions entreprises il y a deux mois entre le MLCP et Dome Petroleum paraissent en bonne voie de conclusion pour une somme d'environ \$2,5 millions. Mais le 25 mai, le gouvernement canadien s'informe du prix de vente des îles et offre \$5 millions. Avec un empiètement qui étonne encore les parties en cause, l'affaire est conclue le 1er juin.

COUPABLE

(Suite de la première page)

breux. "J'étais sûr que mon apparence allait les influencer et qu'ils me trouveraient coupable même s'il n'y avait aucune preuve sérieuse contre moi".

Ses peurs n'étaient pas fondées, il a été acquitté quatre fois.

Pas de danger pour les jurés

Jurés ou candidats jurés craignent souvent les représailles de l'accusé ou d'un membre de sa famille, après un verdict de culpabilité.

Ils n'ont rien à craindre assure Réjean Ferland. "Si un procès peut sembler injuste, c'est jamais la faute des jurés. L'accusé n'en veut pas aux jurés, mais plutôt aux enquêteurs de police qui cuisinent les témoins et réussissent parfois à les convaincre que l'accusé est coupable".

Des exemples? Ferland se rappelle cette femme venue témoigner contre lui lors d'un de ses procès: "Elle affirmait avoir une bonne vision. Elle répond à mon avocat qu'il est trois heures... au crucifix accroché au mur!" Ou de cet autre témoin qui commence naïvement son témoignage par: "la police m'a dit de dire que...".

Suivre son procès

Nombre d'accusés suivent leur procès avec beaucoup de détachement, voire d'indifférence. "Ils sont comme assommés" explique Ferland.

Lui, au contraire, a toujours suivi ses causes avec beaucoup d'attention. Avant son procès, il fouille le code criminel et tente de trouver des points... "Il faut être au courant de ses droits" dit-il. D'autant plus, qu'au cours du procès, "tu ne peux pas dire tout ce que tu as à dire. Tu peux seulement répondre aux questions qu'on te pose".

Le plus long, pour l'accusé, c'est le temps des délibérations du jury. Coupable, pas coupable? "Je filais mal... le jury a délibéré durant cinq heures... Ça prenait tellement de temps que j'étais sûr qu'il me trouverait coupable. Quand j'ai été acquitté, je pleurais quasiment. J'étais fier de mon avocat" se rappelle l'accusé Ferland.

Malgré son scepticisme face à la justice en général, au procès par jury en particulier, Ferland préfère être jugé par 12 personnes plutôt que par un juge seul: "Il suffit qu'une ou deux personnes ne soient pas d'accord avec un verdict de culpabilité pour te donner une chance de t'en sortir".

Pour être franc, il préfère d'autant plus le procès par jury, "qu'à chaque fois que j'ai été jugé par un juge seul, j'ai été trouvé coupable".

Dome se défend bien d'avoir provoqué une surenchère entre les deux gouvernements qui, poursuivant les mêmes fins, ne cachait pas leur désir de s'approprier en exclusivité la maîtrise d'oeuvre d'un projet de mise en valeur de l'un des sites les plus remarquables de tout l'est canadien.

"En aucune circonstance, nous n'avons voulu jouer un gouvernement contre l'autre", a dit hier M. René Lemaire, porte-parole de Dome. "Nous avons eu des discussions avec le gouvernement québécois mais nous n'avons jamais reçu une offre ferme", a-t-il ajouté.

Propriétaire des îles, le gouvernement canadien n'est pas tenu, en droit constitutionnel, de se plier à une loi provinciale et peut désormais disposer de l'archipel comme il l'entend.

La justice? Une grosse farce pour Réjean Ferland, pour qui la meilleure solution, c'est de n'avoir rien à voir avec elle.

Michel G.

Michel G. a lui aussi vu son procès comme "une vraie farce". Mais il a été moins chanceux que Réjean Ferland. Il a écopé d'une sentence de 25 ans de prison, avec droit à la libération conditionnelle après 10 ans.

"C'est injuste" dit-il. "J'ai 'pogné' une vie. Les deux autres coaccusés ont plaidé coupables à une accusation réduite. Ils ont fait 4 des 10 ans qu'on leur a imposés. Moi, j'ai passé 11 ans en tôle, pour le même crime".

Michel a été trouvé coupable de meurtre. Meurtre qu'il a été entraîné à commettre par les circonstances, dit-il. Des amis l'avaient invité à se joindre à eux pour se débarrasser de personnes indésirables. Que pouvait-il faire: refuser l'invitation? dénoncer ses amis à la police?

Défavorisé au départ

Michel s'est senti défavorisé dès le choix des jurés. Onze cultivateurs et un enseignant ont formé le jury de ce procès qui s'est déroulé en milieu rural. "Les gens ne connaissent rien à la justice. Je trouvais ça incroyable de me faire juger par des gens si influençables".

Jamais, soutient-il, il n'a eu l'impression de bénéficier de la présomption d'innocence, le fondement même de tout procès au criminel.

Sitôt le procès commencé, il s'est senti condamné: "D'après les questions que les jurés posaient durant le procès, je sentais bien qu'ils me jugeaient coupable", se rappelle Michel.

"Pendant les deux semaines de mon procès" se souvient-il, "j'en ai appris des choses sur mon crime... je me demande encore d'où venaient certaines preuves apportées. Beaucoup de choses ont été mal interprétées. Si le bon sens avait prévalu dans ce procès, je n'aurais pas été condamné" conclut-il, amer. Il a suivi son procès en spectateur d'une pièce de théâtre où les acteurs étaient les avocats, les témoins, le juge.

Pas plus qu'à Réjean Ferland, la justice ne lui inspire confiance. "La société crée ses propres criminels, en leur donnant la possibilité de commettre des crimes" constate Michel G. Pratique, il ajoute que sans criminels, il y aurait bien trop de chômeurs: policiers, juges, avocats...

Et d'ajouter Michel: "la vraie justice pour moi, c'est la prévention".

Mulroney maintient le cabinet Clark

OTTAWA (UPC, CP et PC) — Le député du Yukon, M. Erik Nielsen, restera le chef intérimaire de l'Opposition aux Communes, un poste qu'il songeait à abandonner après le congrès conservateur de la semaine dernière.

Le nouveau chef du parti, M. Brian Mulroney, a déclaré hier qu'il avait convaincu M. Nielsen d'accepter son offre de rester au poste.

A l'issue d'un caucus auquel ont participé la plupart des premiers

ministres provinciaux conservateurs, M. Mulroney a aussi annoncé qu'il ne prévoyait faire aucun changement à court terme dans le "cabinet fantôme" du parti, c'est-à-dire parmi les députés qui ont des postes officiels de critique.

Quant au futur "rôle majeur" que doit jouer son ancien rival à la direction, Joe Clark, M. Mulroney a dit que ce serait à l'ancien premier ministre, "mon ami Joe", de déterminer ce rôle.

Statu quo

Le fait que M. Nielsen reste à son poste signifie aussi que le député de Simcoe-Nord, Doug Lewis, restera leader parlementaire du parti.

Les autres titulaires de postes dans le caucus, comme le whip Bill Kempling, sont maintenus aussi

HYDRO

(Suite de la première page)
de clause sur la renégociation des prix.

Appel

Le jugement d'hier ne concerne qu'une des nombreuses causes devant les tribunaux touchant l'énergie hydro-électrique du Labrador. La cour supérieure du Québec étudie elle-même la demande de Terre-Neuve d'avoir accès aux 800 mégawatts de Churchill Falls et rien n'indique quand une décision sera rendue.

Les deux provinces s'affrontent également en Cour suprême du Canada. Dans cette cause, Terre-Neuve cherche à obtenir le droit d'annuler en entier l'entente avec Hydro-Québec et de s'approprier la centrale et sa production. Par une loi, le Parlement terre-neuvien a déjà déclaré "nul le bail par lequel Terre-Neuve avait donné les droits d'exploitation de la centrale" du Labrador.

Parlant en l'absence du premier ministre Brian Peckford qui est en Grande-Bretagne, M. Marshall a dit que si sa province ne peut faire reconnaître ses exigences par les tribunaux, elle saura bien trouver d'autres moyens, sans préciser lesquels.

A Montréal, un avocat d'Hydro-Québec a qualifié la décision du tribunal d'encourageante, mais il a souligné que le combat final n'était pas encore arrivé. Quant à la direction d'Hydro, elle a promis des commentaires plus tard cette semaine.

dans leurs fonctions.

Par ailleurs, John Crosbie, David Crombie et Michael Wilson qui avaient dû abandonner à d'autres collègues leur poste de critique pour se lancer dans la course à la direction ne récupéreront pas leurs anciennes fonctions.

A la conférence de presse qui a suivi le caucus, MM. Clark et Mulroney se sont mutuellement rendu hommage. M. Clark s'est engagé à être candidat à la prochaine élection et a promis de travailler aux "côtés de mon ami Brian, le futur premier ministre".

Par ailleurs, M. Mulroney s'est

dit "indifférent" à la menace du Parti québécois de lancer ses troupes sur la scène fédérale. Le nouveau chef a aussi indiqué qu'il n'était pas si pressé que ça de siéger aux Communes, disant qu'il attendrait "le moment approprié".

Six des sept premiers ministres provinciaux conservateurs ont participé à la réunion du caucus, le seul absent étant le Terre-Neuvien Brian Peckford, se trouvant actuellement en Grande-Bretagne. Tous ont été unanimes à faire l'éloge de M. Mulroney, même Grant Devine, le premier ministre de la Saskatchewan, qui appuyait M. Clark.

Gratton craint pour les libéraux fédéraux

(PC) — L'élection de M. Mulroney va changer les choses pour les libéraux fédéraux et va peser lourd dans la balance lors des prochaines élections fédérales, croit Michel Gratton, député libéral de Gatineau à l'Assemblée nationale.

"J'ai aussi l'impression que ça aura une grande influence sur les décisions que le Parti québécois devra prendre quant à son implication au niveau fédéral, a ajouté M. Gratton.

"L'élection de M. Mulroney prouve qu'il y a eu évolution, pas seulement dans le PC mais dans l'ensemble du pays. Je pense que c'est de bon augure, a dit M. Gratton.

Le chef par intérim du Parti libéral du Québec Gérard-D. Lé-

vesque a été moins loquace. Il s'est contenté de dire:

"Il s'agit de quelqu'un du Québec. C'est avec satisfaction que nous recevons cette nouvelle-là. Il faudrait évidemment le voir à l'oeuvre."

L'opinion de Mme Lavoie-Roux, députée libérale de l'Acadie à l'Assemblée nationale, rejoint sensiblement celle de son collègue.

"Je me réjouis que ce soit un chef du Québec qui ait été choisi. M. Mulroney est bilingue et devrait être près du Québec tout en tenant compte de l'ensemble du Canada.

Le leader parlementaire de l'Opposition, Fernand Lalonde a déclaré: "J'ai été surpris que les conservateurs ne barrent pas le chemin à un Québécois comme chef.

Elections scolaires

Une participation très faible dans la région

Les élections scolaires qui se tenaient hier, pour le choix d'une cinquantaine de commissaires d'école, dans 28 des 62 commissions scolaires de la région de Québec et de celles de l'Est de la province ont été marquées par une participation très faible en milieu urbain et de beaucoup supérieure en milieu rural.

C'est dans les commissions scolaires de l'agglomération urbaine de Québec que le taux de participation a été le plus faible. A la Commission scolaire La Jeune-Lorette seulement 4,5 pour 100 des électeurs ont exercé leur droit; 7,6 et 7,4 pour 100 à la Commission des écoles

catholiques de Québec et à Sainte-Foy.

Par contre, en milieu rural le pourcentage du vote a été de beaucoup supérieur à celui observé en milieu urbain. Ainsi à la Commission scolaire des Frontières (Témiscouata) 75 pour 100 des électeurs se sont rendus aux urnes; 68 pour 100 à la Commission scolaire Rocher-Percé (Grande-Rivière); 50 pour 100 à Forillon (Rivière-au-Renard) et Monseigneur-Matte (Paspébiac); 49 pour 100 à L'Islet-Sud; 48 pour 100 à Tadoussac; 40 pour 100 à Baie-Saint-Paul; 35 pour 100 à Rimouski; 25 pour 100 à Montmagny et 24 pour 100 à Matane.

LA QUOTIDIENNE

(tirage de lundi)

9-4-9-9

5-9-8

Informations: 643-8990

Contemporaine



boutonnée à l'avant

la robe bain-de-soleil

exclusive chez nous... robe droite en coton léger, entièrement boutonnée à l'avant, deux grandes poches plaquées, bretelles détachables. blanc, noir, café. p.m.g. 60.00

la maison

Simons

place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

Contemporaine



en coton léger

le pantacourt à revers

version été '83, le pantacourt est en coton, ample avec des petits plis piqués à la taille et deux poches biais, agencé à un corsage caraco et une sandale à talons plats et vous voilà prête pour l'été! blanc, noir, fuchsia. 6 à 16. 48.00

la maison

Simons

place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

LES RÉGIONS

Une maison Kinsmen à l'allure moderne

Le gagnant de la 27e maison Kinsmen qui sera attribuée au sort le soir du 5 septembre méritera une maison familiale d'architecture moderne et contemporaine. Entre-temps, l'organisme espère qu'il aura vendu pour au moins \$400,000 de billets afin d'être en mesure de financer ses oeuvres au cours de la prochaine année.

L'objectif, comme l'a souligné hier le président du projet de la maison, M. Yves Patenaude, est de \$427,000, soit plus que l'année 1981 alors qu'on avait enregistré un record de ventes de billets avec \$406,000. L'an dernier, les organisateurs ont réussi à recueillir \$365,000.

Ces fonds servent à financer les oeuvres de sporte l'organisme. On prévoit avoir besoin de \$180,000 pour l'année en cours, dans la région de Québec. Le club Kinsmen aide financièrement plusieurs organismes communautaires, mais c'est la Maison d'accueil du chemin Sainte-Foy qui accapare la part du lion avec la moitié du budget. Il s'agit d'un centre pour venir en aide aux femmes et à leurs enfants qui sont en situation de détresse. On les héberge en général pour une moyenne de deux à trois jours. La fréquentation y est constante depuis 25 ans.

Le club vient aussi à la rescousse d'autres oeuvres, comme la Maison revivre, le Mont d'Youville, le camp Saint-François à l'île d'Orléans et le Centre d'aide du Plateau. De plus, un comité de dépannage nécessite des fonds de \$20,000 pour les ménages sinistrés et on prévoit

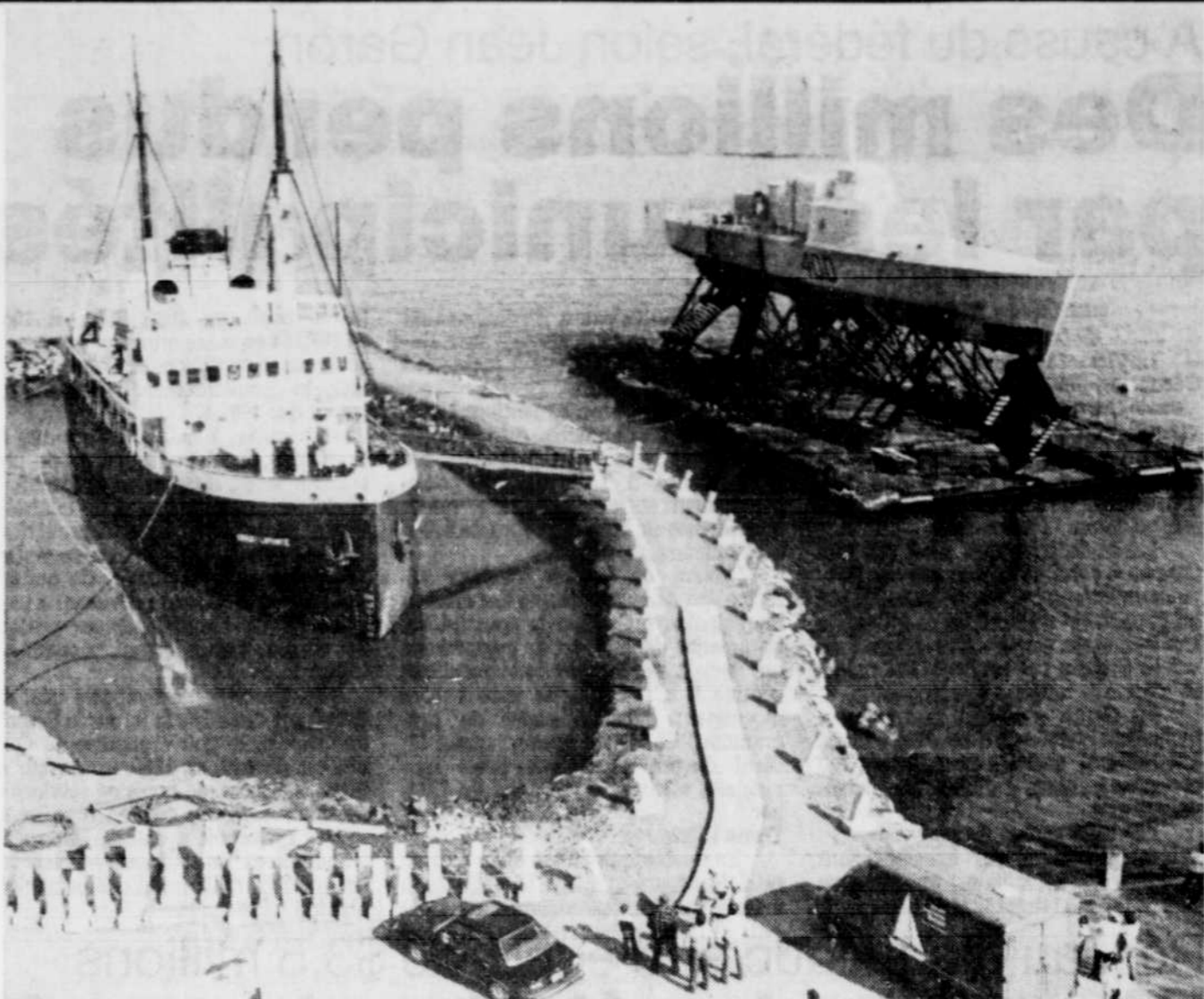
investir \$15,000 dans l'achat de paniers de Noël.

La maison

La maison familiale Kinsmen sera construite sur l'emplacement même d'Expo-Québec, où les gens pourront la visiter du 24 août au 5 septembre, pour ensuite être démenagée sur un terrain boisé du complexe résidentiel Beaubien, à Mont-Chatel. Le président Patenaude estime la valeur à \$150,000 en incluant la construction, l'ameublement et le terrain.

Les plans ont été conçus par les architectes du Groupe concept. Il s'agit d'une bâtisse d'un étage, à toit plat, dont de larges espaces ouverts à l'intérieur tireront profit de la lumière naturelle grâce à une façade largement vitrée. Un patio sera dissimulé sur le côté tandis qu'à l'arrière une serre aux murs et toit de verre teinté formera la fenestration de la cuisine et de la salle à manger.

Les acheteurs de billets à \$3 ou \$5 se partageront aussi d'autres prix, si le sort les favorise: voyage à Paris, argent, paniers de provisions, bague de diamant et une voiture Renault. La période de pré-vente débutera dès vendredi et on souhaite, d'ici l'ouverture de l'exposition provinciale, vendre 30 pour 100 des billets, comme c'est le cas d'habitude. Les 70 autres pour 100 sont écoulés durant la manifestation elle-même alors que pas moins de 200,000 visiteurs défilent dans la maison.



Le Soleil, Pierre Asselin

Chez lui

Le Bras d'Or est finalement arrivé chez lui, au Musée maritime Bernier, de L'Islet-sur-Mer, où il a mis fin, hier matin à 7h, à un périple qui a débuté voilà six jours à Halifax. Les manoeuvres ont nécessité la présence d'un second remorqueur, le Techno-Mingan, qui a amené le Bras d'Or sur son chaland jusqu'à côté du Ernest-Lapointe à la faveur de la marée haute. C'est dimanche prochain, le 19 juin, que l'hydroptère sera officiellement remis au musée, à l'occasion de l'ouverture de l'édifice rénové.

Lock-out décrété à Charny

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Les négociations en vue du renouvellement des contrats de travail des employés municipaux sur la rive sud de Québec évoluent péniblement. Elles sont toujours bloquées à Lévis, où un lock-out se poursuit depuis le 24 janvier. La même situation a éclaté à Charny.

Le lock-out a été décrété à Charny à compter de minuit et une minute, vendredi dernier, de la même façon que cela avait déjà été fait à Lévis: soudainement, dans le but de faire progresser la négociation.

C'est plus compliqué à Charny. Car le syndicat regroupe les cols blancs et les cols bleus. 26 travailleurs sont dehors, pendant que des services essentiels sont assurés à l'usine de traitement d'eau ainsi qu'à l'intérieur de l'hôtel de ville pour l'émission des permis de construction, la perception des taxes et l'utilisation des terrains de jeux.

Après deux séances de conciliation, les syndiqués ont rejeté l'offre d'augmentation de 6 et 5 pour 100 pour un contrat de deux ans devant commencer le 1er octobre 1982. La partie syndicale n'a fait encore aucun commentaire, si ce n'est que la conseillère syndicale Cloutier a déclaré ne pas comprendre la réaction de l'autorité municipale.

Un semblable sentiment de confusion a par ailleurs été dénoncé, hier, par le maire de Charny, M. Marc Lavallée. "Après huit rencontres, nous en sommes toujours à l'article 1. Nous ne savons même pas ce que les syndiqués ont refusé ou accepté", a dit M. Lavallée, en qualifiant d'incompréhensible la stratégie syndicale.

Le CSFP...

Le Syndicat canadien de la fonction publique gagne chèrement ses gallons sur la Rive-Sud. Les dirigeants municipaux, habitués à négocier plus facilement avec le Syndicat des employés municipaux et scolaires mènent le combat tant bien que mal, en déplorant le changement d'allégeance syndicale.

À Lévis, où les employés cadres assurent seuls le travail à l'hôtel de ville, le maire Vincent Chagnon n'a pas donné suite à son projet de convoquer une assemblée spéciale du conseil pour hier soir. M. Chagnon dit qu'il a fini de négocier et qu'il en a assez de tergiversations de la partie syndicale. Le conflit entre la ville de Lévis et ses 34 cols blancs risque de durer encore longtemps.

Les employés travaillant à l'incinérateur de la Rive-Sud sont aussi en conciliation. Le président de la régie intermunicipale, M. Louis-Philippe Lainé, préférerait, hier, attendre encore un peu avant de préciser l'état de la négociation, en espérant qu'une entente soit conclue dans les prochains jours.

À Saint-David, les négociateurs patronaux et syndicaux viennent de conclure une entente de principe, en étant d'accord sur une augmentation de 6 et 5 pour 100. Une assemblée syndicale doit décider, aujourd'hui ou demain.

À Saint-Rémy, la négociation se poursuit assez bien; mais on ne fait qu'aborder la discussion sur les points considérés plus litigieux, comme les clauses relatives aux salaires, aux congés et aux bénéfices sociaux.

C'est le début d'un crédit nouveau

... un tournant dans l'histoire de votre succès

Aujourd'hui Charles Roy franchit une nouvelle étape dans l'histoire de son succès: il accède à la nouvelle Marge-Crédit Personnelle de la Banque de Montréal. Comme lui, vous pourriez y avoir accès.

Une seule demande suffit!

Finis les tracas chaque fois que vous voulez utiliser le crédit que vous méritez. Une fois votre demande initiale acceptée, vous jouissez d'une source de crédit continue et renouvelable, établie selon l'état de vos affaires personnelles.

Une marge de crédit comme en affaires

Quand on est en affaires, on a souvent besoin d'un outil monétaire qui permette de fonctionner au jour le jour sans problème. Avec sa nouvelle Marge-Crédit Personnelle, la Banque de Montréal offre à ses particuliers le même outil pratique à taux avantageux.

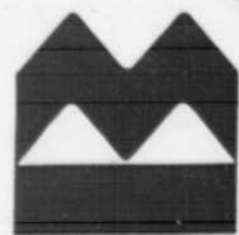
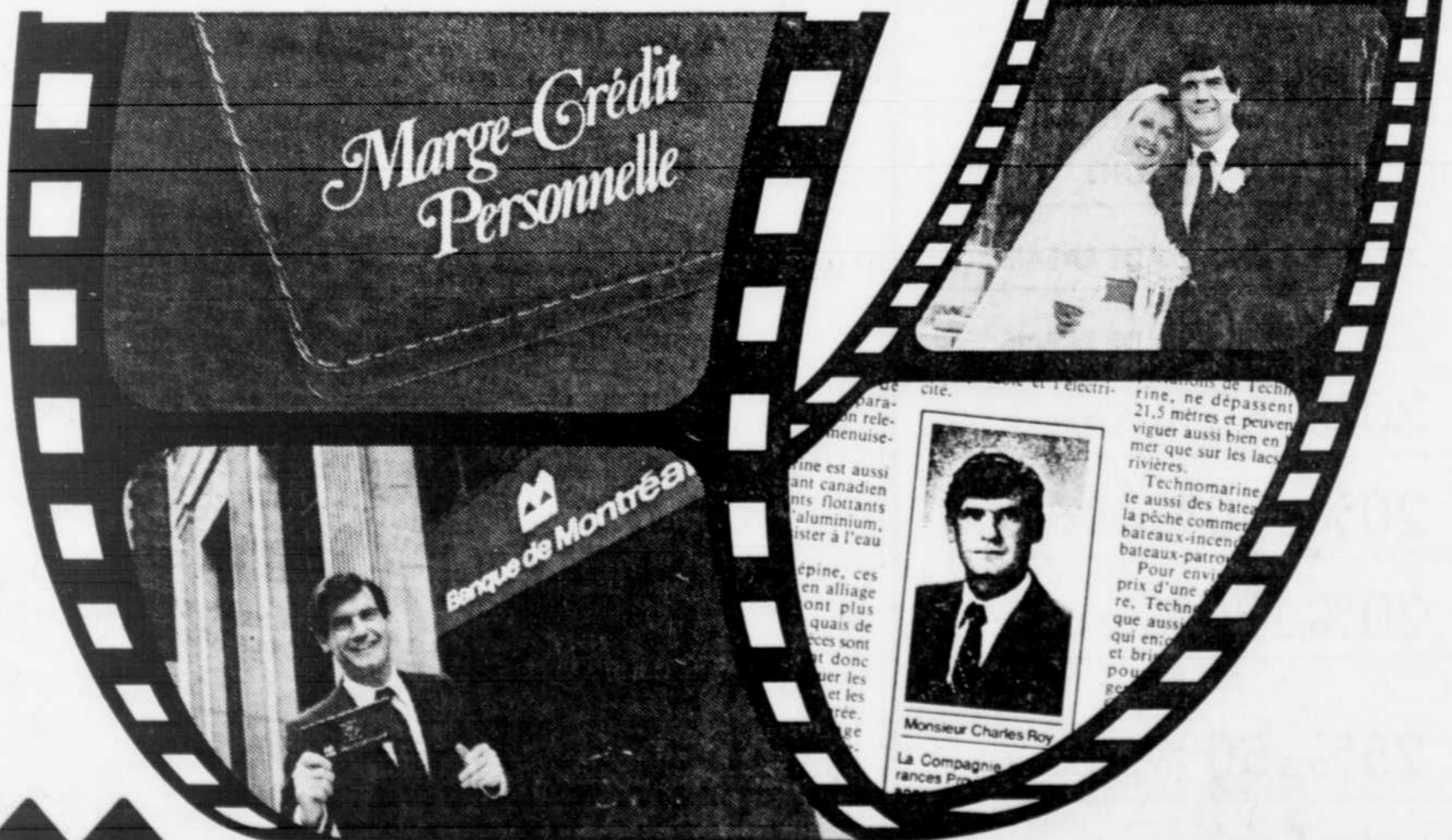
De plus, ce taux est rajusté chaque mois pour les mêmes raisons que nous rajustons aussi le taux de notre marge de crédit commerciale pour nos clients privilégiés. Oui, avec votre propre Marge-Crédit Personnelle, vous devenez vraiment un client privilégié.

Pour vous, un chéquier spécial

Avec votre Marge-Crédit, vous obtenez un compte spécial vous permettant de faire des chèques et des retraits d'argent comptant au moyen d'un chéquier spécial. Votre chéquier vous donne droit également à des retraits dans les limites de cette Marge-Crédit et ce, dans toutes les succursales de la Banque de Montréal au Canada.

En fait, votre Marge-Crédit Personnelle vous permet de décider vous-même de vos prêts. Les limites correspondent à votre situation financière et peuvent varier de \$2 500 à \$50 000 et plus.

Renseignez-vous.



Banque de Montréal

Vous avez changé notre façon de faire crédit

Encore 63 joueurs Les Concordes font le ménage

MONTREAL (PC) — Les Concordes de Montréal de la Ligue canadienne de football ont retranché huit autres joueurs, hier, parmi lesquels on retrace les noms de trois vétérans de la dernière saison, le second américain John Prassas, le second canadien Pete Martell et le joueur canadien de ligne à l'attaque Clint Van Ostrand.

Les autres joueurs retranchés sont des Américains. Il s'agit du porteur de ballon Lee English, des flanqueurs Larry James et Mike Elarms, ainsi que les seconds Ernie Davis et Greg Wright.

Les Concordes comptent

encore sur 63 joueurs, y compris quatre juniors et six écopés.

Le dernier blessé est le demi-défensif américain Harry Skipper qui s'est fracturé un os de la joue, vendredi, dans la victoire de 14-4 des Concordes contre Ottawa au stade olympique. Skipper sera absent du jeu pour une période de 10 à 15 jours.

Les Concordes, qui ont gagné leur premier match hors-concours après avoir présenté une fiche de 0-4 dans les rencontres pré-saison en 1982, affrontent de nouveau les Rough Riders, jeudi soir à Ottawa. Ils ne pourront avoir que 45 joueurs en uniforme pour ce nouvel affrontement.



Louis GARNEAU

Le Soleil, Reynold Levois

4e du Paris-Briare Garneau songe à devenir pro

par Jean ST-HILAIRE

C'est un Louis Garneau fier qui nous a rejoints hier depuis la France pour nous annoncer sa quatrième place à la course cycliste Paris-Briare course dimanche, par temps chaud, sur 171 km. Il avait fait 11e l'an dernier.

Trois Français l'ont précédé, soit Thierry Pierre, le vainqueur, l'ex-pro Thesnière et Carlin. Le Canadien Pulfer a réussi le deuxième meilleur rendement chez son équipe avec une douzième place. Le Canada, incidemment, a remporté le titre par équipe devant un gros contingent d'ensembles amateurs français, d'équipes anglaises et de l'équipe nationale d'Australie. On notera que plusieurs étrangers de renom évoluent au sein d'équipes françaises.

Cette brillante performance

survient après que l'athlète de Sainte-Foy eut obtenu une dixième place dans la dernière étape du tour européen, où étaient engagés plusieurs des meilleurs rouleurs d'Europe, et une cinquième place dans le Tour du Luxembourg où il a eu la distinction de mériter le maillot du meilleur grimpeur et de terminer premier au combiné par points.

Fort de ces accomplissements contre des amateurs pressentis par les milieux professionnels, le cycliste de 24 ans se demande s'il ne fera pas lui aussi "le saut" l'an prochain. "Je reviens en Europe en août, je verrai..."

Ce stage compétitif avec l'équipe canadienne se terminera dimanche prochain par le Grand Prix de Vimy. La veille, il doit participer à une forte réunion disputée sur 180 km, au Pays-Bas.



BOTTINE



PEANUTS



LES JUNGLERIES



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE



LES PIERRAFEU

Guerre du saumon sur la rivière Natashquan

par Michel TRUCHON

Un affrontement majeur semble se dessiner sur la Côte-Nord où les autochtones réclament la propriété et la gestion de deux pourvoires de pêche du saumon, sur la rivière Natashquan.

Déjà les compagnies intéressées (Pourchap, de Rimouski et Natashquan-Safari, de Québec) se plaignent du harcèlement des Indiens montagnais qui, selon certains, auraient décidé de ne pas

laisser monter les employés des pourvoires.

Des premiers incidents se seraient produits la semaine dernière lorsque des embarcations propriété de Pourchap auraient été abandonnées au fil du courant, que des meubles auraient été brûlés et qu'un surveillant aurait été bousculé.

Selon M. Guy Chaumont, l'un des administrateurs de Natashquan-Safari, il ne s'agit pas là d'un conflit entre pêcheurs spor-

tifs et Indiens, mais d'une querelle d'affaires où ceux qui ont bâti les entreprises ne sont pas intéressés à donner leurs biens maintenant que l'affaire est rentable.

"Ils nous ont fait une offre ridicule, \$25,000 pour une entreprise commerciale importante qui en vaut dix fois plus..." dit M. Chaumont.

De son côté, le président de Natashquan-Safari, M. Rodrigue Tremblay, dénonce l'attitude du gou-

vernement québécois dans cette affaire. Selon M. Tremblay, le gouvernement est littéralement à genoux devant les autochtones et ne semble pas se soucier des six autres millions de citoyens.

"On ne veut pas faire la guerre, mais s'ils essaient de nous laver, on va aller jusqu'au bout", dit M. Tremblay, ajoutant qu'il en a assez des "folies" du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et qu'il va falloir que quelqu'un se réveille.

Précisant qu'il n'a rien contre les Indiens, M. Tremblay déplore que le gouvernement semble prêt à accéder à toutes leurs demandes, à leur donner toutes les rivières. "Il semble vouloir acheter une paix sociale, c'est une façon de les avoir de son côté..." ajoute le président de Natashquan-Safari, dénonçant du même souffle l'absence d'intervenants en faveur des pêcheurs blancs.

Rodrigue Tremblay dit douter du sérieux des autochtones qui prétendent administrer la pourvoirie alors qu'ils ne cessent, dit-il, de pêcher au filet. "Et qu'on ne vienne pas me parler de chasse et de pêche pour assurer leur subsistance..."

Pour Natashquan-Safari, la pêche du saumon est une sorte de "locomotive" pour garder les clients plus longtemps, de sorte que leur séjour devienne rentable pour l'entreprise. "Qu'ils nous enlèvent la rivière et c'est comme s'ils nous coupaient une jambe..." dit M. Tremblay.

Administrée depuis quatre ans par MM. Tremblay et Chaumont, la pourvoirie attire des clients européens, américains et québécois, plus de 200 chaque année. Elle emploie une quinzaine de personnes de la région de Natashquan pour une période d'au moins six semaines chaque été.

Du côté des autorités (police, agents de conservation), les incidents dénoncés par les pourvoires ne semblent pas avoir eu d'écho. Personne, non plus, ne semble au courant d'une demande d'intervention pour enlever les filets de la rivière Natashquan.

La semaine dernière, le ministre Guy Chevrette avait posé comme condition préalable à la reprise des négociations avec les Montagnais la disparition de ces filets.

Saisie de 178 saumons en Gaspésie

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil MATANE — Samedi, une série de perquisitions dans des poissonneries de Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie a permis de saisir plus de 2,000 livres de saumons pris illégalement.

Près de 80 perquisitions ont été menées par des agents de la conservation du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) et par des agents du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Les agents ont saisi 178 saumons à dix endroits différents. Selon le porte-parole régional du MLCP, M. Armand Dubé, les "résultats ne sont pas dramatiques". En fait, a-t-il expliqué, 158 des 178 saumons saisis l'ont été dans le secteur de Pabos, dont 149 au "Marché Blais".

"C'est la première fois qu'une telle opé-

ration est menée de façon aussi systématique. Cela confirme que certains secteurs semblent plus touchés par le problème du braconnage, a dit en substance M. Dubé. Cependant, a-t-il ajouté, on nous a dit qu'il y avait plus de saisis parce que la montaison est plus hâtive. De fait, si c'est le fait de trois ou quatre individus qui s'y adonnaient depuis quelques années, ce sera la fin (du braconnage dans ce secteur)."

Vingt saumons ont été saisis lors de sept perquisitions effectuées dans les secteurs de Grande-Valée, Gaspé et New Richmond. Trente-trois perquisitions ont été menées en vain dans les secteurs de Sainte-Anne-des-Monts, Matane, Pointe-au-Père et Rivière-du-Loup. La pêche commerciale contingente au saumon a débuté hier en Gaspésie.

ENTRETIEN LE SAMEDI

CENTRES GO GOOD YEAR

MISE AU POINT DE 12 mois GARANTIE

49,95\$, 4 CYL.
58,95\$, 6 CYL. **68,95\$** VOITURES V6 ET 8 CYL.

GARANTIE GOOD YEAR

Votre mise au point Goodyear comprend une garantie écrite de 12 mois complets. Cette garantie est basée sur la mise au point décrite sur la facture originale, pièces et main-d'œuvre comprises. Renseignez-vous sur les garanties de tous les entretiens mécaniques Goodyear honorés dans les Centres Go d'un littoral à l'autre du Canada.

ENTRETIEN DES FREINS GARANTI 89,95\$

Nous posons des garnitures/plaquettes de freins de première qualité en amiant, réajustons les roulements des roues avant, faisons le pontage des rotors/tambours, vérifions les autres pièces des freins et faisons l'essai sur route de votre véhicule. Léger supplément pour plaquettes métalliques de disque.

HUILE, FILTRE ET LUBRIFICATION 13,95\$

Nous posons un litre à huile FRAM neuf, versions jusqu'à 5 litres d'huile à moteur QUAKER STATE 10W/30 dans le moteur et faisons une lubrification complète du châssis avec QUAKER STATE. Nous faisons l'entretien de la plupart des camions légers et des voitures nord-américaines et importées.

L'engagement DU CENTRE GO

Notre engagement envers chacun des clients du Centre Go est le suivant:

- effectuer un entretien professionnel à tous les points de vue;
- n'effectuer que le travail nécessaire et autorisé;
- retourner toutes les pièces usées;
- honorer toutes nos garanties d'entretien effectuées nationale.

CENTRES GO GOOD YEAR

Soyez prudent — téléphonez pour prendre rendez-vous

1220, boul. Charest ouest	3115, boul. Hochelaga, Ste-Foy	2335, rue Watt Ste-Foy
Tél.: 681-4646	653-0841	651-6331
Bernard Charon gérant	Richard Maconnave gérant	André Rousseau gérant

Ouvert jusqu'à 12h, samedi seulement

Lundi au vendredi: 7h30 à 17h30 - Samedi: 8h à 17h. Mécaniciens en devoir jusqu'à 12h00.

Annoncez votre nomination dans **LE SOLEIL** vous serez connu du jour au lendemain

647-3270

La loi 17, la santé et la sécurité au travail

La loi 17 sur la santé et la sécurité au travail a sensiblement modifié les relations employeurs-employés de même que les relations entre les entreprises et l'Etat. Monsieur Raymond Moisan de la firme d'ingénieurs-conseil Roche et Associés précise pourquoi.

existe ou non un danger et peut ordonner la reprise du travail ou prescrire des corrections. La décision de l'inspecteur est exécutoire tant qu'elle n'est pas révisée par l'inspecteur chef régional.

CLINIQUE PME

Q. — Un inspecteur de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) peut-il faire fermer une usine ou un département d'une usine?

R. — La loi sur la santé et la sécurité du travail vise la protection des travailleurs. L'employeur peut-il y trouver des bénéfices?

R. — L'article 186 de la loi sur la santé et la sécurité du travail (sanctionnée le 21 décembre 1979) stipule que: "Un inspecteur peut ordonner la suspension des travaux ou la fermeture, en tout ou en partie, d'un lieu de travail et, s'il y a lieu, apposer les scellés lorsqu'il juge qu'il y a danger pour la santé, la sécurité ou l'intégrité physique des travailleurs."

R. — La loi a pour objet l'élimination à la source même des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs. Le travailleur a certaines obligations de protection pour lui-même et les autres, de participation à l'identification et l'élimination des risques de même que de collaboration pour l'application de la loi et des règlements.

Cependant, l'inspecteur doit avoir des motifs très sérieux pour décréter la fermeture. Il doit produire un rapport écrit pour justifier sa décision et, de plus, le cas échéant, il lui faut indiquer les mesures à prendre pour que les activités susceptibles de causer, par exemple, des émissions de contaminants soient rendus conformes à la loi et aux règlements.

L'employeur a certes de nombreuses obligations visant la prise de mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité des travailleurs. L'employeur a tout avantage à éliminer les risques d'accidents et de maladies professionnelles pour maintenir son taux de cotisation à la CSST le plus bas possible. Plusieurs autres avantages pour l'employeur sont plus difficiles à mesurer à court terme. Parmi ceux-ci, un milieu de travail sain et à faibles risques d'accidents rendra les travailleurs plus heureux et plus fiers de travailler dans l'entreprise, pourra avoir un impact très positif sur les relations de travail et permettra d'améliorer le rendement des individus et la productivité générale de l'établissement.

L'employeur peut en appeler à l'inspecteur chef régional et ensuite se rendre à la commission. Les décisions de la commission sont cependant finales et sans appel.

Courrier

Plusieurs employeurs effectuent leurs propres études de contaminants pour éviter les situations dangereuses et aussi être en mesure de discuter avec les représentants de la commission. S'il y a lieu, ils sont préparés à faire changer les décisions qui seraient défavorables à l'entreprise.

Q. — La société d'entraide dans laquelle j'avais placé mon REER est en liquidation. Comment vais-je récupérer la partie convertie en capital-actions, nous demande un lecteur? (RJP)

Q. — Si un employé refuse d'effectuer un travail, sous prétexte d'un danger à sa santé ou à sa sécurité, que peut faire l'employeur?

R. — Vous savez sans doute que la première partie de votre REER a été transformée en dépôt garanti par la RADQ jusqu'à concurrence de \$20,000, capital et intérêts, ou \$60,000 dès l'approbation par l'Assemblée nationale. Selon Robert Dutil, c.a. dès que ces dépôts convertis viendront à échéance, il deviendra important pour vous d'en demander le transfert auprès d'une autre institution financière afin d'éviter un retrait qui vous pénaliserait au niveau de l'impôt.

R. — Le droit de refus existe pour le travailleur: "Un travailleur a le droit, à l'article 12, de refuser d'exécuter un travail s'il a des motifs raisonnables de croire que l'exécution de ce travail l'expose à un danger pour sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique ou peut avoir l'effet d'exposer une autre personne à un semblable danger."

En ce qui a trait à la partie de votre REER convertie en capital-actions, vous ne pourrez la récupérer qu'à la fin de la liquidation. Le montant que vous toucherez sera fonction des sommes disponibles après que toutes les créances auront été payées. Une fois la valeur de chaque action déterminée, vous recevrez du liquidateur une somme qui rachètera la capital-actions que vous détenez.

Lorsqu'un refus est exercé, le travailleur doit aviser aussitôt son supérieur immédiat, l'employeur ou un représentant de ce dernier. Il existe alors une procédure interne pour régler le problème.

Nos collaborateurs cette semaine sont messieurs Raymond Moisan de la firme d'ingénieurs-conseil Roche et Associés et Robert Dutil, c.a. de Brochu Dutil — Price Waterhouse.

L'intervention de l'inspecteur de la CSST peut être requise par le travailleur qui persiste dans son refus d'exécuter le travail, par le représentant à la prévention ou par l'employeur.

L'inspecteur détermine s'il

Le contrat des frégates Les appuis à Davie s'intensifient

par Gilles PEPIN du bureau du Soleil

LEVIS — Le Conseil économique de Lévis-Lauzon, qui a pris l'initiative d'intensifier les démarches auprès des hommes politiques canadiens pour que Scan Marine-Davie aient au moins une bonne part du contrat des frégates, a déjà de solides appuis dans la région de Québec et il tente, actuellement, d'étendre le mouvement dans la région de Montréal.

A la suite de messages pressants qui ont été adressés récemment par la direction de même que par le syndicat des travailleurs des Chantiers Davie, le Conseil économique de Lévis-Lauzon a néanmoins résolu de susciter la réaction du milieu, dans l'espoir d'éviter que le gros contrat des frégates échappe au chantier de Lauzon et à Scan Marine, filiale de Pratt & Whitney, de Longueuil.

avec le Conseil économique de Lévis-Lauzon pour que la réaction du milieu soit la plus forte possible. C'est particulièrement urgent, puisque le gouvernement fédéral, selon ce qu'a déjà révélé le ministre Gilles Lamontagne, doit prendre une décision avant la fin de ce mois-ci, entre Scan / Davie et le consortium Saint John-Sperry, dans lequel est impliqué le chantier maritime de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

"Nous continuons d'élaborer une stratégie. S'il faut descendre dans la rue, nous irons", a déclaré au SOLEIL, hier, le directeur général de l'organisme, M. Bertrand Crête.

Quelques organismes de la région de Québec ainsi que plusieurs municipalités ont déjà fait parvenir des résolutions d'appui démontrant la volonté de la population. Le conseil syndical chez Davie doit préciser sa stratégie, cette semaine. Il y a quelques jours, c'est le comité d'orientation du sommet économique de Québec qui a donné son appui pour que le projet des frégates soit réalisé au Québec.

L'initiative des démarches au Québec tente donc de gagner la région montréalaise, présentement. Les fournisseurs de Pratt & Whitney sont même invités à ajouter leur appui, comme il a déjà été fait auprès de ceux de Davie.

Il n'est donc pas question, pour l'instant, d'organiser une délégation et une marche devant le parlement canadien, comme ce fut le cas, il y a un an, alors qu'il s'agissait de l'octroi d'un contrat de \$122 millions pour la construction d'un gros traversier de CN Marine.

La Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain collabore aussi étroitement

l'importance des retombées économiques qui, si le consortium Scan Marine est choisi, seront au Québec à 60 pour 100 et en Ontario à 30 pour 100. Le projet est de l'ordre de \$2.6 milliards en dollars de 1981.

Le surplus financier chute de \$800 millions

OTTAWA (PC) — Le surplus financier du Canada avec le reste du monde est tombé de \$1,054 milliard, au dernier trimestre de 1982, à \$226 millions au premier trimestre de cette année, a rapporté Statistique Canada, hier.

Le surplus des échanges de marchandises et de services — fut surtout due à une forte poussée des importations. Les importations des marchandises ont bondi jusqu'à \$16.8 milliards, une hausse de 10 pour cent, tandis que les exportations se

conome, ce qui a contrasté avec le trimestre précédent, alors que tant les importations que les exportations avaient décliné."

élevé, en regard des standards historiques, affirme l'agence. Les augmentations dans les importations et les exportations "ont suivi le renforcement de l'é-

sont accrues de 2.5 pour cent, pour atteindre une valeur de \$20.8 milliards. Cela a eu pour effet de retrancher \$1 milliard dans le surplus canadien des échanges de marchandises, qui s'est alors établi à \$4 milliards.

NOMINATION A LA BANQUE ROYALE DU CANADA

LES BRASSERIES MOLSON DU CANADA LIMITÉE



M. H.J. Moran



A.R. Taylor



Roman Boyko, C.A.

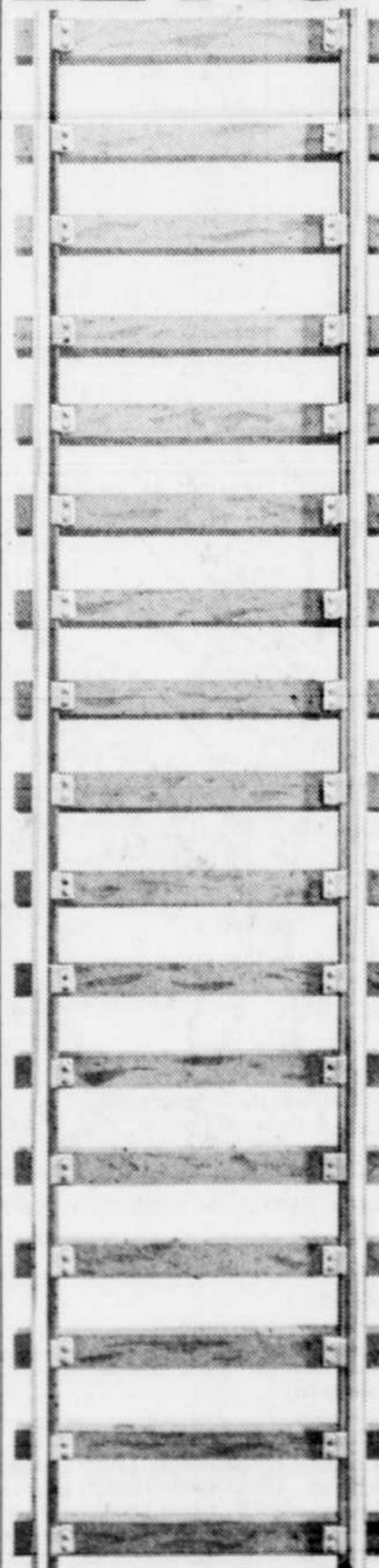
Groupe des Épiceries Unis Métro-Richelieu Inc.



JEAN-ROCH VACHON

M. Marcel R. Guertin, président du Conseil d'administration du Groupe des Épiceries Unis Métro-Richelieu, annonce la nomination de M. Jean-Roch Vachon au poste de président et directeur général. M. Vachon était auparavant vice-président et chef de l'exploitation du Groupe, qui réunit plus de 900 épiceries-membres à travers le Québec. M. Vachon est administrateur de l'Hôpital Général de Montréal ainsi que de l'AMARC, société paramunicipale responsable de l'administration de Terre des Hommes.

LÉVIS



Nouveau train! Nouveau service sans correspondance!

Une bonne nouvelle ne vient jamais seule. Désormais, non seulement vous n'aurez plus à changer de train entre Lévis et Gaspé, mais vous jouirez aussi de beaucoup plus de confort grâce au nouveau train "Le Chaleur" qui assure cette liaison.

Que vous choisissiez une voiture coach ou une chambrette, vous apprécierez votre voyage d'un bout à l'autre, d'autant plus que VIA vous offre également un service de boissons et de repas légers.

61\$ Tarif coach aller-retour 2 à 7 jours, valable tous les jours sauf le vendredi.

02h47 dép. Lévis arr. 10h29
16h20 arr. Gaspé dép. 20h50

Pour réservations, appelez votre agent de voyages ou VIA au 692-3940. Notre standard téléphonique est ouvert 24 heures par jour.



GASPÉ

INFORMATIQUE

LES MICRO-ORDINATEURS ET LEUR LANGAGE (sessions intensives, cet été)

Vous possédez un micro-ordinateur? Vous désirez vous en procurer un? Cet été, initiez-vous en un semaine à cet outil de l'avenir.

La Télé-université vous offre un cours, Les micro-ordinateurs et leur langage (INF 2001), que vous pouvez suivre cet été en session intensive.

Soit 5 jours consécutifs
- du 18 juillet au 23 juillet - du 1 août au 5 août
- du 25 juillet au 29 juillet - du 8 août au 12 août

Soit les 5 jours suivants
23, 24, 30, 31 juillet et 6 août

Les frais liés à ce cours d'un crédit sont de 34,50 \$.

Inscrivez-vous au Bureau du registraire avant le 20 juin 1983, à l'adresse suivante:
Télé-université
214, av. St-Sacrement
Québec, Qué.
G1N 4M6

Si vous désirez des informations supplémentaires, communiquez avec le Service d'accueil et de liaison de la Télé-université à Montréal, aux numéros de téléphone suivants:
(418) 657-2262, 1-800-463-4722 (de l'extérieur de Québec, sans frais).

Pour les gens désireux de suivre ce cours dans le cadre d'un camp de vacances, sachez qu'il sera offert à la Base de plein air d'Avignon, à Bromont. Si cette possibilité vous intéresse, veuillez téléphoner à la Base de plein air pour obtenir les renseignements: (514) 534-2277.



Université du Québec
Télé-université
Institution de formation à distance

Impôt: le fisc aura fini le 30

Le ministre du Revenu Alain Marcoux a assuré hier que toutes les déclarations de revenus du Québec auront été traitées d'ici le 30 juin.

Bien que le traitement des formulaires ait débuté avec un mois de retard, le ministre a fait savoir que l'opération allait bon train.

Déjà, 2,3 millions de formulaires ont été traités comparativement à 2,5 millions l'an passé.

Un nouvel ordinateur permet de traiter près de 500,000 dossiers par semaine.

DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE
SAINTE-FOY, Bois de Boulogne, rue La Promenade, proximité du fleuve, magnifique résidence 10 pièces dont 4 chambres, 3 salles de bains, grand hall, patio, garage, terrain boisé, 17 000 pieds carrés
167 500\$
Informations: **659-3615**

dépôts garantis
11% 3 ans
11 3/4% 5 ans
taux annuel
FIDUCIE PRÊT ET REVENU
850, Place d'Youville 692-1221
Galeries de la Capitale 626-1221

LES ANNONCES CLASSÉES

647-3311

A votre service index des rubriques



647-3311

de 8h30 à 17h du lundi au vendredi

Toutes les annonces ordinaires reçues avant 17h peuvent être publiées le lendemain.

Veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible. Car notre responsabilité ne s'étend à la période comprise entre la première parution normale et la dernière parution sur votre annonce. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période prescrite.

Bien que tous les efforts soient faits pour assurer un service adéquat, l'annonceur accepte que l'éditeur ne soit pas tenu responsable des dommages qu'il pourrait subir lors de l'utilisation de ce service particulier de livraison du courrier.

index des rubriques

- SERVICES ET VENTES**
- 102—Accessoires de parterre
 - 103—Activités diverses
 - 104—Agences matrimoniales
 - 105—Alimentation
 - 111—Aménagement de terrain
 - 112—Aménagement de terrain
 - 113—Aménagement de terrain
 - 114—Aménagement de terrain
 - 115—Aménagement de terrain
 - 116—Aménagement de terrain
 - 117—Aménagement de terrain
 - 118—Aménagement de terrain
 - 119—Aménagement de terrain
 - 120—Aménagement de terrain
 - 121—Aménagement de terrain
 - 122—Aménagement de terrain
 - 123—Aménagement de terrain
 - 124—Aménagement de terrain
 - 125—Aménagement de terrain
 - 126—Aménagement de terrain
 - 127—Aménagement de terrain
 - 128—Aménagement de terrain
 - 129—Aménagement de terrain
 - 130—Aménagement de terrain
 - 131—Aménagement de terrain
 - 132—Aménagement de terrain
 - 133—Aménagement de terrain
 - 134—Aménagement de terrain
 - 135—Aménagement de terrain
 - 136—Aménagement de terrain
 - 137—Aménagement de terrain
 - 138—Aménagement de terrain
 - 139—Aménagement de terrain
 - 140—Aménagement de terrain
 - 141—Aménagement de terrain
 - 142—Aménagement de terrain
 - 143—Aménagement de terrain
 - 144—Aménagement de terrain
 - 145—Aménagement de terrain
 - 146—Aménagement de terrain
 - 147—Aménagement de terrain
 - 148—Aménagement de terrain
 - 149—Aménagement de terrain
 - 150—Aménagement de terrain
 - 151—Aménagement de terrain
 - 152—Aménagement de terrain
 - 153—Aménagement de terrain
 - 154—Aménagement de terrain
 - 155—Aménagement de terrain
 - 156—Aménagement de terrain
 - 157—Aménagement de terrain
 - 158—Aménagement de terrain
 - 159—Aménagement de terrain
 - 160—Aménagement de terrain
 - 161—Aménagement de terrain
 - 162—Aménagement de terrain
 - 163—Aménagement de terrain
 - 164—Aménagement de terrain
 - 165—Aménagement de terrain
 - 166—Aménagement de terrain
 - 167—Aménagement de terrain
 - 168—Aménagement de terrain
 - 169—Aménagement de terrain

- 172—Enseignement-cours**
- 173—Enseignement-cours
 - 174—Enseignement-cours
 - 175—Enseignement-cours
 - 176—Enseignement-cours
 - 177—Enseignement-cours
 - 178—Enseignement-cours
 - 179—Enseignement-cours
 - 180—Enseignement-cours
 - 181—Enseignement-cours
 - 182—Enseignement-cours
 - 183—Enseignement-cours
 - 184—Enseignement-cours
 - 185—Enseignement-cours
 - 186—Enseignement-cours
 - 187—Enseignement-cours
 - 188—Enseignement-cours
 - 189—Enseignement-cours
 - 190—Enseignement-cours
 - 191—Enseignement-cours
 - 192—Enseignement-cours
 - 193—Enseignement-cours
 - 194—Enseignement-cours
 - 195—Enseignement-cours
 - 196—Enseignement-cours
 - 197—Enseignement-cours
 - 198—Enseignement-cours
 - 199—Enseignement-cours
 - 200—Enseignement-cours
 - 201—Enseignement-cours
 - 202—Enseignement-cours
 - 203—Enseignement-cours
 - 204—Enseignement-cours
 - 205—Enseignement-cours
 - 206—Enseignement-cours
 - 207—Enseignement-cours
 - 208—Enseignement-cours
 - 209—Enseignement-cours
 - 210—Enseignement-cours
 - 211—Enseignement-cours
 - 212—Enseignement-cours
 - 213—Enseignement-cours
 - 214—Enseignement-cours
 - 215—Enseignement-cours
 - 216—Enseignement-cours
 - 217—Enseignement-cours
 - 218—Enseignement-cours
 - 219—Enseignement-cours
 - 220—Enseignement-cours
 - 221—Enseignement-cours
 - 222—Enseignement-cours
 - 223—Enseignement-cours
 - 224—Enseignement-cours
 - 225—Enseignement-cours
 - 226—Enseignement-cours
 - 227—Enseignement-cours
 - 228—Enseignement-cours
 - 229—Enseignement-cours
 - 230—Enseignement-cours
 - 231—Enseignement-cours
 - 232—Enseignement-cours
 - 233—Enseignement-cours
 - 234—Enseignement-cours
 - 235—Enseignement-cours
 - 236—Enseignement-cours
 - 237—Enseignement-cours
 - 238—Enseignement-cours
 - 239—Enseignement-cours
 - 240—Enseignement-cours
 - 241—Enseignement-cours
 - 242—Enseignement-cours
 - 243—Enseignement-cours
 - 244—Enseignement-cours
 - 245—Enseignement-cours
 - 246—Enseignement-cours
 - 247—Enseignement-cours
 - 248—Enseignement-cours
 - 249—Enseignement-cours
 - 250—Enseignement-cours

- 241—Tapis-Tuiles**
- 242—Tapis-Tuiles
 - 243—Tapis-Tuiles
 - 244—Tapis-Tuiles
 - 245—Tapis-Tuiles
 - 246—Tapis-Tuiles
 - 247—Tapis-Tuiles
 - 248—Tapis-Tuiles
 - 249—Tapis-Tuiles
 - 250—Tapis-Tuiles
 - 251—Tapis-Tuiles
 - 252—Tapis-Tuiles
 - 253—Tapis-Tuiles
 - 254—Tapis-Tuiles
 - 255—Tapis-Tuiles
 - 256—Tapis-Tuiles
 - 257—Tapis-Tuiles
 - 258—Tapis-Tuiles
 - 259—Tapis-Tuiles
 - 260—Tapis-Tuiles
 - 261—Tapis-Tuiles
 - 262—Tapis-Tuiles
 - 263—Tapis-Tuiles
 - 264—Tapis-Tuiles
 - 265—Tapis-Tuiles
 - 266—Tapis-Tuiles
 - 267—Tapis-Tuiles
 - 268—Tapis-Tuiles
 - 269—Tapis-Tuiles
 - 270—Tapis-Tuiles
 - 271—Tapis-Tuiles
 - 272—Tapis-Tuiles
 - 273—Tapis-Tuiles
 - 274—Tapis-Tuiles
 - 275—Tapis-Tuiles
 - 276—Tapis-Tuiles
 - 277—Tapis-Tuiles
 - 278—Tapis-Tuiles
 - 279—Tapis-Tuiles
 - 280—Tapis-Tuiles
 - 281—Tapis-Tuiles
 - 282—Tapis-Tuiles
 - 283—Tapis-Tuiles
 - 284—Tapis-Tuiles
 - 285—Tapis-Tuiles
 - 286—Tapis-Tuiles
 - 287—Tapis-Tuiles
 - 288—Tapis-Tuiles
 - 289—Tapis-Tuiles
 - 290—Tapis-Tuiles
 - 291—Tapis-Tuiles
 - 292—Tapis-Tuiles
 - 293—Tapis-Tuiles
 - 294—Tapis-Tuiles
 - 295—Tapis-Tuiles
 - 296—Tapis-Tuiles
 - 297—Tapis-Tuiles
 - 298—Tapis-Tuiles
 - 299—Tapis-Tuiles
 - 300—Tapis-Tuiles

- 301—Non classifiés**
- 302—Non classifiés
 - 303—Non classifiés
 - 304—Non classifiés
 - 305—Non classifiés
 - 306—Non classifiés
 - 307—Non classifiés
 - 308—Non classifiés
 - 309—Non classifiés
 - 310—Non classifiés
 - 311—Non classifiés
 - 312—Non classifiés
 - 313—Non classifiés
 - 314—Non classifiés
 - 315—Non classifiés
 - 316—Non classifiés
 - 317—Non classifiés
 - 318—Non classifiés
 - 319—Non classifiés
 - 320—Non classifiés
 - 321—Non classifiés
 - 322—Non classifiés
 - 323—Non classifiés
 - 324—Non classifiés
 - 325—Non classifiés
 - 326—Non classifiés
 - 327—Non classifiés
 - 328—Non classifiés
 - 329—Non classifiés
 - 330—Non classifiés
 - 331—Non classifiés
 - 332—Non classifiés
 - 333—Non classifiés
 - 334—Non classifiés
 - 335—Non classifiés
 - 336—Non classifiés
 - 337—Non classifiés
 - 338—Non classifiés
 - 339—Non classifiés
 - 340—Non classifiés
 - 341—Non classifiés
 - 342—Non classifiés
 - 343—Non classifiés
 - 344—Non classifiés
 - 345—Non classifiés
 - 346—Non classifiés
 - 347—Non classifiés
 - 348—Non classifiés
 - 349—Non classifiés
 - 350—Non classifiés
 - 351—Non classifiés
 - 352—Non classifiés
 - 353—Non classifiés
 - 354—Non classifiés
 - 355—Non classifiés
 - 356—Non classifiés
 - 357—Non classifiés
 - 358—Non classifiés
 - 359—Non classifiés
 - 360—Non classifiés
 - 361—Non classifiés
 - 362—Non classifiés
 - 363—Non classifiés
 - 364—Non classifiés
 - 365—Non classifiés
 - 366—Non classifiés
 - 367—Non classifiés
 - 368—Non classifiés
 - 369—Non classifiés
 - 370—Non classifiés
 - 371—Non classifiés
 - 372—Non classifiés
 - 373—Non classifiés
 - 374—Non classifiés
 - 375—Non classifiés
 - 376—Non classifiés
 - 377—Non classifiés
 - 378—Non classifiés
 - 379—Non classifiés
 - 380—Non classifiés
 - 381—Non classifiés
 - 382—Non classifiés
 - 383—Non classifiés
 - 384—Non classifiés
 - 385—Non classifiés
 - 386—Non classifiés
 - 387—Non classifiés
 - 388—Non classifiés
 - 389—Non classifiés
 - 390—Non classifiés
 - 391—Non classifiés
 - 392—Non classifiés
 - 393—Non classifiés
 - 394—Non classifiés
 - 395—Non classifiés
 - 396—Non classifiés
 - 397—Non classifiés
 - 398—Non classifiés
 - 399—Non classifiés
 - 400—Non classifiés

- 401—Non classifiés**
- 402—Non classifiés
 - 403—Non classifiés
 - 404—Non classifiés
 - 405—Non classifiés
 - 406—Non classifiés
 - 407—Non classifiés
 - 408—Non classifiés
 - 409—Non classifiés
 - 410—Non classifiés
 - 411—Non classifiés
 - 412—Non classifiés
 - 413—Non classifiés
 - 414—Non classifiés
 - 415—Non classifiés
 - 416—Non classifiés
 - 417—Non classifiés
 - 418—Non classifiés
 - 419—Non classifiés
 - 420—Non classifiés
 - 421—Non classifiés
 - 422—Non classifiés
 - 423—Non classifiés
 - 424—Non classifiés
 - 425—Non classifiés
 - 426—Non classifiés
 - 427—Non classifiés
 - 428—Non classifiés
 - 429—Non classifiés
 - 430—Non classifiés
 - 431—Non classifiés
 - 432—Non classifiés
 - 433—Non classifiés
 - 434—Non classifiés
 - 435—Non classifiés
 - 436—Non classifiés
 - 437—Non classifiés
 - 438—Non classifiés
 - 439—Non classifiés
 - 440—Non classifiés
 - 441—Non classifiés
 - 442—Non classifiés
 - 443—Non classifiés
 - 444—Non classifiés
 - 445—Non classifiés
 - 446—Non classifiés
 - 447—Non classifiés
 - 448—Non classifiés
 - 449—Non classifiés
 - 450—Non classifiés
 - 451—Non classifiés
 - 452—Non classifiés
 - 453—Non classifiés
 - 454—Non classifiés
 - 455—Non classifiés
 - 456—Non classifiés
 - 457—Non classifiés
 - 458—Non classifiés
 - 459—Non classifiés
 - 460—Non classifiés
 - 461—Non classifiés
 - 462—Non classifiés
 - 463—Non classifiés
 - 464—Non classifiés
 - 465—Non classifiés
 - 466—Non classifiés
 - 467—Non classifiés
 - 468—Non classifiés
 - 469—Non classifiés
 - 470—Non classifiés
 - 471—Non classifiés
 - 472—Non classifiés
 - 473—Non classifiés
 - 474—Non classifiés
 - 475—Non classifiés
 - 476—Non classifiés
 - 477—Non classifiés
 - 478—Non classifiés
 - 479—Non classifiés
 - 480—Non classifiés
 - 481—Non classifiés
 - 482—Non classifiés
 - 483—Non classifiés
 - 484—Non classifiés
 - 485—Non classifiés
 - 486—Non classifiés
 - 487—Non classifiés
 - 488—Non classifiés
 - 489—Non classifiés
 - 490—Non classifiés
 - 491—Non classifiés
 - 492—Non classifiés
 - 493—Non classifiés
 - 494—Non classifiés
 - 495—Non classifiés
 - 496—Non classifiés
 - 497—Non classifiés
 - 498—Non classifiés
 - 499—Non classifiés
 - 500—Non classifiés

- 501—Non classifiés**
- 502—Non classifiés
 - 503—Non classifiés
 - 504—Non classifiés
 - 505—Non classifiés
 - 506—Non classifiés
 - 507—Non classifiés
 - 508—Non classifiés
 - 509—Non classifiés
 - 510—Non classifiés
 - 511—Non classifiés
 - 512—Non classifiés
 - 513—Non classifiés
 - 514—Non classifiés
 - 515—Non classifiés
 - 516—Non classifiés
 - 517—Non classifiés
 - 518—Non classifiés
 - 519—Non classifiés
 - 520—Non classifiés
 - 521—Non classifiés
 - 522—Non classifiés
 - 523—Non classifiés
 - 524—Non classifiés
 - 525—Non classifiés
 - 526—Non classifiés
 - 527—Non classifiés
 - 528—Non classifiés
 - 529—Non classifiés
 - 530—Non classifiés
 - 531—Non classifiés
 - 532—Non classifiés
 - 533—Non classifiés
 - 534—Non classifiés
 - 535—Non classifiés
 - 536—Non classifiés
 - 537—Non classifiés
 - 538—Non classifiés
 - 539—Non classifiés
 - 540—Non classifiés
 - 541—Non classifiés
 - 542—Non classifiés
 - 543—Non classifiés
 - 544—Non classifiés
 - 545—Non classifiés
 - 546—Non classifiés
 - 547—Non classifiés
 - 548—Non classifiés
 - 549—Non classifiés
 - 550—Non classifiés
 - 551—Non classifiés
 - 552—Non classifiés
 - 553—Non classifiés
 - 554—Non classifiés
 - 555—Non classifiés
 - 556—Non classifiés
 - 557—Non classifiés
 - 558—Non classifiés
 - 559—Non classifiés
 - 560—Non classifiés
 - 561—Non classifiés
 - 562—Non classifiés
 - 563—Non classifiés
 - 564—Non classifiés
 - 565—Non classifiés
 - 566—Non classifiés
 - 567—Non classifiés
 - 568—Non classifiés
 - 569—Non classifiés
 - 570—Non classifiés
 - 571—Non classifiés
 - 572—Non classifiés
 - 573—Non classifiés
 - 574—Non classifiés
 - 575—Non classifiés
 - 576—Non classifiés
 - 577—Non classifiés
 - 578—Non classifiés
 - 579—Non classifiés
 - 580—Non classifiés
 - 581—Non classifiés
 - 582—Non classifiés
 - 583—Non classifiés
 - 584—Non classifiés
 - 585—Non classifiés
 - 586—Non classifiés
 - 587—Non classifiés
 - 588—Non classifiés
 - 589—Non classifiés
 - 590—Non classifiés
 - 591—Non classifiés
 - 592—Non classifiés
 - 593—Non classifiés
 - 594—Non classifiés
 - 595—Non classifiés
 - 596—Non classifiés
 - 597—Non classifiés
 - 598—Non classifiés
 - 599—Non classifiés
 - 600—Non classifiés

MARCHE AUX PUCES

"Le trouve-tout" du SOLEIL

50% du tarif* de base

minimum 3,00\$

Tous les articles dont le prix mentionné dans l'annonce ne dépasse pas 300\$ peuvent être annoncés dans la rubrique 201 à ce tarif réduit de 50%.

Toute annonce commerciale est exclue de ce tarif.

* Tarif de base: 1,45\$ la ligne, par jour.

\$\$\$

SERVICES ET VENTES

100 à 299

102 ACCESSOIRES DE PARTERRE

BALANCOIRES neuves, sur roulettes, avec table et toit, 872-7887.

CABANONS, balconnaires, à vendre, 872-5554, 872-4964.

106 AGENCES MATRIMONIALES

MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE, 292, Chaudière, Ste-Foy, 881-0149.

POURQUOI rester seule? Mme Adrienne Langelais, Agence Matrimoniale ENR, 523-7436, 523-5547.

SERVICE DE RENCONTRE L'AMOUR, 872-4444.

109 ALIMENTATION

BOEUF POUR CONGELATEUR Spécialité: emballage, Demi-boeuf "D1", \$1,39 le livre, 872-7291.

115 AMÉNAGEMENT DE TERRAIN

GAZON PROFITÉZ DE L'expérience des PELOUSES BOULET en demandant "DE LA BOULET" LES PELOUSES BOULET 694-1349.

118 AMEUBLEMENT

AUBAINE MATÉLAS Ensemble lit simple, neuf, 899, lit double 1129. Robis sur ameublement complet. Bas prix sur cuisinière, réfrigérateur, laveuse et sècheuse, téléviseur.

121 ANIMAUX

MOBILIER Viccraft, canopied, armoire, bon prix, 825-8296, 875-3897, 825-2136, 872-3680.

122 APPAREILS ÉLECTRIQUES

CONGELATEUR 12 cubes, amande, 520, mini-laveuse automatique 520, 689-1141.

130 ARGENT À PRÊTER

AI lère, 2ème hypothèque, résidentiel et commercial, meilleur taux, très rapide, J.A. Babin, courtier, 626-9618.

145 CAMPING

TENTE-ROULOTTE Bonair, 8 places, lit rigide, 1979 acheté en 1980, \$3.800, Tel. 1-259-7103.

153 COIN DU BÉBÉ

LIT, table à langer, chaise haute, parc, vêtements fille, jouets, 527-2990.

169 EQUIPEMENT DE COMMERCE ET DE RESTAURANT

EQUIPEMENT, ameublement, outillage, stock pour réparation de voitures, matériel, 872-7310.

118 AMEUBLEMENT

MEUBLES USAGES BEAUPORT MOBILIER salle à diner provincial français, 7 morceaux, \$600, mobilier salle à diner ancien, mobilier cuisine colonial, commodes, etc., 481 rue Ste-Thérèse, Beauport, 867-4073, 867-9446.

121 ANIMAUX

SPECIAL PURINA DOG CHOW 44 grammes avec l'apport de sac de 20 kg, \$18,75, Service Agricole L'Éclairage, 274, boul. Hébert, TEL. 871-5612.

122 APPAREILS ÉLECTRIQUES

REFRIGÉRATEUR, cuisinière, laveuse, sècheuse, congélateur, neufs, Simard 833-1341.

130 ARGENT À PRÊTER

AI lère, 2ème hypothèque, résidentiel et commercial, meilleur taux, très rapide, J.A. Babin, courtier, 626-9618.

145 CAMPING

TENTE-ROULOTTE Bonair, 8 places, lit rigide, 1979 acheté en 1980, \$3.800, Tel. 1-259-7103.

153 COIN DU BÉBÉ

LIT, table à langer, chaise haute, parc, vêtements fille, jouets, 527-2990.

169 EQUIPEMENT DE COMMERCE ET DE RESTAURANT

EQUIPEMENT, ameublement, outillage, stock pour réparation de voitures, matériel, 872-7310.

118 AMEUBLEMENT

MEUBLES USAGES BEAUPORT MOBILIER salle à diner provincial français, 7 morceaux, \$600, mobilier salle à diner ancien, mobilier cuisine colonial, commodes, etc., 481 rue Ste-Thérèse, Beauport, 867-4073, 867-9446.

121 ANIMAUX

SPECIAL PURINA DOG CHOW 44 grammes avec l'apport de sac de 20 kg, \$18,75, Service Agricole L'Éclairage, 274, boul. Hébert, TEL. 871-5612.

122 APPAREILS ÉLECTRIQUES

REFRIGÉRATEUR, cuisinière, laveuse, sècheuse, congélateur, neufs, Simard 833-1341.

130 ARGENT À PRÊTER

AI lère, 2ème hypothèque, résidentiel et commercial, meilleur taux, très rapide, J.A. Babin, courtier, 626-9618.

145 CAMPING

TENTE-ROULOTTE Bonair, 8 places, lit rigide, 1979 acheté en 1980, \$3.800, Tel. 1-259-7103.

153 COIN DU BÉBÉ

LIT, table à langer, chaise haute, parc, vêtements fille, jouets, 527-2990.

169 EQUIPEMENT DE COMMERCE ET DE RESTAURANT

EQUIPEMENT, ameublement, outillage, stock pour réparation de voitures, matériel, 872-7310.

118 AMEUBLEMENT

MEUBLES USAGES BEAUPORT MOBILIER salle à diner provincial français, 7 morceaux, \$600, mobilier salle à diner ancien, mobilier cuisine colonial, commodes, etc., 481 rue Ste-Thérèse, Beauport, 867-4073, 867-9446.

121 ANIMAUX

SPECIAL PURINA DOG CHOW 44 grammes avec l'apport de sac de 20 kg, \$18,75, Service Agricole L'Éclairage, 274, boul. Hébert, TEL. 871-5612.

122 APPAREILS ÉLECTRIQUES

REFRIGÉRATEUR, cuisinière, laveuse, sècheuse, congélateur, neufs, Simard 833-1341.

130 ARGENT À PRÊTER

AI lère, 2ème hypothèque, résidentiel et commercial, meilleur taux, très rapide, J.A. Babin, courtier, 626-9618.

145 CAMPING

TENTE-ROULOTTE Bonair, 8 places, lit rigide, 1979 acheté en 1980, \$3.800, Tel. 1-259-7103.

153 COIN DU BÉBÉ

LIT, table à langer, chaise haute, parc, vêtements fille, jouets, 527-2990.

169 EQUIPEMENT DE COMMERCE ET DE RESTAURANT

EQUIPEMENT, ameublement, outillage, stock pour réparation de voitures, matériel, 872-7310.

118 AMEUBLEMENT

MEUBLES USAGES BEAUPORT MOBILIER salle à diner provincial français, 7 morceaux, \$600, mobilier salle à diner ancien, mobilier cuisine colonial, commodes, etc., 481 rue Ste-Thérèse, Beauport, 867-4073, 867-9446.

121 ANIMAUX

SPECIAL PURINA DOG CHOW 44 grammes avec l'apport de sac de 20 kg, \$18,75, Service Agricole L'Éclairage, 274, boul. Hébert, TEL. 871-5612.

122 APPAREILS ÉLECTRIQUES

REFRIGÉRATEUR, cuisinière, laveuse, sècheuse, congélateur, neufs, Simard 833-1341.

130 ARGENT À PRÊTER

AI lère, 2ème hypothèque, résidentiel et commercial, meilleur taux, très rapide, J.A. Babin, courtier, 626-9618.

145 CAMPING

TENTE-ROULOTTE Bonair, 8 places, lit rigide, 1979 acheté en 1980, \$3.800, Tel. 1-259-7103.

153 COIN DU BÉBÉ

LIT, table à langer, chaise haute, parc, vêtements fille, jouets, 527-2990.

169 EQUIPEMENT DE COMMERCE ET DE RESTAURANT

EQUIPEMENT, ameublement, outillage, stock pour réparation de voitures, matériel, 872-7310.

121 ANIMAUX

CHEVAL de travail, 4 ans, bien dressé, \$1200, 861-0521.

122 APPAREILS ÉLECTRIQUES

CONGELATEUR 12 cubes, amande, 520, mini-laveuse automatique 520, 689-1141.

130 ARGENT À PRÊTER

AI lère, 2ème hypothèque, résidentiel et commercial, meilleur taux, très rapide, J.A. Babin, courtier, 626-9618.

